

Délibération n° 022-2026 du 17 septembre 2026

Portant approbation du compte financier 2025



Le conseil d'administration de l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 51/CP du 23 octobre 2000 relative à l'organisation et au fonctionnement de l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°2002-716 du 2 mai 2002 portant organisation comptable et financière de l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n°AG-2026-SCAI-0713 du 19 août 2026 relatif aux désignations des représentants de la Nouvelle-Calédonie dans divers organismes ;

Vu l'arrêté n°AG-2025-DRHFP-0192 du 17 décembre 2025 portant nomination de M. Thomas DE DECKKER en qualité de directeur général de l'office des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le rapport de présentation au conseil d'administration n°022-2026.

Délibère :

Article 1 : Le compte financier de l'exercice 2025, annexé à la présente délibération, est approuvé.

Article 2 : Le directeur général de l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie. Elle est également transmise pour information à la direction du budget et des affaires financières du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Nouméa, le 17 septembre 2026

Un administrateur

STÉPHANIE DE PALMAS

La présidente du conseil d'administration de l'office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie

NAÏA WATEOU



Annexe 1



Accusé de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Agence comptable

Mai 2025

office.opt.nc | www.opt.nc

S O M M A I R E

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Executive summary

1 Principes, règles et méthodes comptables

2 Faits marquants de l'exercice 2025

- 2.1 Avril 2025
- 2.2 Juin 2025
- 2.3 Juillet 2025
- 2.4 Août 2025
- 2.5 Septembre 2025
- 2.6 Octobre 2025
- 2.7 Décembre 2025

3 Le Bilan

- 3.1 L'actif du bilan
- 3.2 Le passif du bilan

4 Le compte de résultat

- 4.1 Les recettes d'exploitation
- 4.2 Les charges d'exploitation
- 4.3 Les résultats intermédiaires
- 4.4 La participation des salariés et les impôts (comptes 69)
- 4.5 Résultat net comptable
- 4.6 L'exécution budgétaire

5 Les soldes intermédiaires de gestion

6 La capacité d'autofinancement

7 L'analyse fonctionnelle

- 7.1 Le fonds de roulement (FDR)
- 7.2 Le tableau de financement
- 7.3 Le besoin en fonds de roulement (BFR)
- 7.4 La trésorerie et l'équilibre financier

8 L'analyse des ratios financiers

- 8.1 Les ratios de profitabilité
- 8.2 Les ratios d'efficacité
- 8.3 Les ratios de performance
- 8.4 Les ratios de risque

9 La fiscalité locale

- 9.1 L'OPT-NC « contributeur »
- 9.2 L'OPT-NC « collecteur »

10 Annexes

Document de réception en préfecture
989-132720202-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Executive summary

Accusé de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'année 2025 demeure fortement affectée par les suites des émeutes survenues en 2024, dont les impacts économiques perdurent.

Dans ce contexte, les résultats observés s'avèrent inférieurs aux prévisions initiales, malgré l'anticipation de la dégradation du chiffre d'affaires dans le budget 2025.

	2025	2024	2023	2022	2021	Var 2025/2024
Chiffre d'affaires	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2	- 6,8%
EBE	6 582,9	7 272,3	6 996,6	7 571,3	7 629,2	- 9,5%
Résultat d'exploitation	(327,8)	324,8	27,4	1 010,3	762,1	- 200,9%
Résultat Net	(363,6)	(492,0)	(625,8)	(2 017,1)	596,8	- 26,1%
CAF	5 819,1	5 959,3	5 591,6	4 090,0	6 776,2	- 2,4%
Trésorerie propre OPT-NC	8 324,3	8 451,3	9 930,9	12 747,9	11 900,1	- 1,5%
Fonds de roulement	7 901,6	7 272,7	9 168,0	8 901,2	9 146,1	+ 8,6%

*en millions XPF

La baisse du chiffre d'affaires (CA) constatée depuis 2023 se confirme pour atteindre -6,8% en 2025 par rapport à l'année précédente. Ainsi, malgré une baisse continue des charges d'exploitation depuis 3 ans, le résultat d'exploitation 2025 est déficitaire et s'élève à -327,8 M XPF, enregistrant une baisse de 652,6 M XPF par rapport au résultat positif de 2024 de + 324,8 M XPF.

Le résultat net, également négatif, s'établit à - 363,6 M XPF. Une réduction du déficit est néanmoins constatée par rapport à 2024. Toutefois, cette évolution ne traduit pas une amélioration de la performance opérationnelle : elle s'explique principalement par l'absence d'impôt sur les sociétés et de prime d'intéressement à devoir au titre de 2025. Le principal enseignement de l'exercice demeure ainsi la dégradation du résultat d'exploitation.

Sur les 4 derniers exercices, ce sont 3,5 Mds XPF de pertes qui ont été enregistrées.

Toutefois, la structure financière globale de l'OPT-NC reste solide à l'issue de l'exercice 2025 :

- La capacité d'autofinancement (CAF) dégagée à hauteur de 5,82 Mds XPF se maintient à un bon niveau et a permis de supporter en grande partie les investissements en immobilisations incorporelles et corporelles réalisés.
- Le fonds de roulement (FDR) progresse pour s'établir à 7,9 Mds XPF. Le besoin en fonds de roulement reste quant à lui négatif (- 422,7 M XPF), permettant de maintenir un bon niveau de trésorerie, à hauteur de 8,3 Mds XPF.

Si la structure financière de l'OPT-NC reste globalement saine, plusieurs axes d'amélioration sont néanmoins identifiés :

- L'optimisation des flux de dépense et de recette afin d'optimiser le besoin en fonds de roulement ;
- La poursuite des efforts sur les produits et les charges afin d'améliorer le résultat net ;

- L'analyse approfondie des immobilisations et dotations aux amortissements, qui représentent 30% du chiffre d'affaires en 2025, afin d'assurer la cohérence avec la réalité des biens effectivement détenus par l'Office.

Accuse de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Enfin, la structure de financement pourrait être consolidée en haut de bilan par la mobilisation de lev complémentaires, tels que le recours à la défiscalisation sur certains projets structurants, ou recours p structuré à l'emprunt dans des conditions maîtrisées, ainsi que la diversification de sources de financement externes via des subventions ou des dispositifs de financement partenariaux ou publics, pour accompagner les besoins d'investissement tout en renforçant le profil financier de l'Office.

1 Principes, règles et méthodes comptables

Doc. 122-2026-2027
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'Office des Postes et Télécommunications (OPT-NC) est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) de la Nouvelle Calédonie, dont l'organisation et le fonctionnement sont définis par le décret 2002-716 du 2 mai 2002.

L'OPT-NC applique l'instruction budgétaire et comptable M 9-5 « Réglementation budgétaire financière et comptable des établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial ». Les règles comptables qui en découlent sont assez similaires à celles applicables à l'activité d'une entreprise privée soumise à l'impôt sur les sociétés.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du recueil des normes comptables françaises, repris dans l'instruction codificatrice n°02-060-M95 du 18 juillet 2002 et l'article 57 du décret n° 2012-1246 du 17 novembre 2012 :

- Les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur.
- Ils doivent être établis selon des méthodes permanentes, dans le but d'assurer leur comparabilité entre exercices comptables.
- Ils doivent appréhender l'ensemble des événements de gestion, en fonction du degré de connaissance de leur réalité et de leur importance relative, dans le respect du principe de prudence.
- Ils doivent s'attacher à assurer la cohérence des informations comptables fournies au cours des exercices successifs en veillant à opérer le bon rattachement des opérations à l'exercice auquel elles se rapportent.
- Ils doivent être exhaustifs et reposer sur une évaluation séparée et une comptabilisation distincte des éléments d'actif et de passif ainsi que des postes de charges et de produits, sans possibilité de compensation.
- Ils doivent s'appuyer sur des écritures comptables fiables, intelligibles et pertinentes visant à refléter une image fidèle du patrimoine et de la situation financière.

L'exercice comptable couvre une période de 12 mois correspondant à l'année civile. Une période complémentaire de 2 mois est autorisée afin de finaliser l'enregistrement des opérations de l'exercice.

La présentation du compte financier donne lieu à l'adoption de deux délibérations en Conseil d'Administration :

- L'arrêté des comptes de l'exercice en recettes et dépenses ;
- L'affectation des résultats de l'exercice.

Les opérations financières et comptables résultant de l'exécution du budget sont assurées par :

- Le directeur général, ordonnateur ;
- L'agent comptable principal ;
- 36 comptables publics secondaires : 34 chefs d'agence, 2 chefs de Centre (CPB et CTP),
- 3 régisseurs : direction générale, agence philatélique et DRV test automates.

- Les 4 « Business Unit » (BU) de l'Office – Télécommunications, Courrier, Services Financiers et Distribution – regroupés en prévision et réalisation, en un seul budget.

Une mission d'intérêt général est également exercée par l'OPT-NC pour le compte de l'Etat, conformément à l'art.R.745-4.3 et suivants du code monétaire et financier : il s'agit de la tenue des comptes CCP et CNE assurés par un comptable public secondaire, chef du Centre de Production Bancaire.

Le compte financier présente une vision consolidée des activités de l'office sans distinction dans la tenue de la comptabilité générale entre les 4 activités exercées.

Depuis l'exercice 2024 l'information comptable et financière est enrichie par une présentation des comptes de résultats par Business Unit élaborée par la Direction des finances et annexée au présent compte financier.

Accuse de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Faut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

2 Faits marquants de l'exercice 2025

Octobre 2025
89-10-2025-00038 P. 10-13-02
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

2.1 Avril 2025

Novation du projet de Landing Party Agreement avec Prima dans le cadre du projet du câble sous-marin TAM-TAM

Dans le cadre du projet de câble sous-marin TamTam, reliant Lifou à Port Vila sous maîtrise d'ouvrage du gouvernement du Vanuatu, le conseil d'administration de l'OPT-NC avait approuvé, par la délibération n°110-2022 du 2 novembre 2022, un projet de Landing Party Agreement (LPA) avec Interchange Limited (ICL).

Le gouvernement ni-vanuatais ayant décidé d'une réorganisation de la gouvernance du projet TamTam, celui-ci est désormais confié à la société PRIMA Limited. Cette évolution, formalisée par courrier d'ICL en date du 11 avril 2024, actant une novation du contrat initial entre ICL et PRIMA Limited a été approuvée par le Conseil d'administration de l'OPT le 23 avril 2025

Un nouveau LPA entre PRIMA Limited et l'OPT-NC a ainsi été conclu, remplaçant intégralement le précédent accord avec ICL.

Modification du Plan d'amortissement pour le projet MANA

Par délibération 009-2025 du 23 avril 2025, le conseil d'administration a validé la révision annuelle d'une partie du plan d'amortissement de l'Office applicable aux nouvelles immobilisations du projet MANA.

À partir de la mise en service du nouveau core banking system de l'office et sans conséquence sur les exercices précédents, la durée d'amortissement des immobilisations correspondantes sera ainsi portée de 5 à 10 ans.

Evolution des seuils pour les admissions en non-valeur

Face aux exigences de réduction des coûts, la politique de recouvrement a été revue post-crise 2024.

Le seuil d'admission en non-valeur sans recours à un huissier de justice, fixé à 20.000 F.CFP en 1986 (délibération n°22/85) puis revu en 2019 pour passer à 50.000 F.CFP (délibération n°63-2019), est porté à 100.000 F.CFP par délibération 20-2025 du 23 avril 2025.

En raison d'un taux de recouvrement des huissiers particulièrement faible et au regard des frais d'huissier importants restant à la charge de l'Office en cas de non-recouvrement, seuls les dossiers des débiteurs pour lesquels un montant total de créances est supérieur ou égal à 100.000 F.CFP, non recouverts après lettre de rappel, seront transmis à un huissier.

2.2 Juin 2025

Approbation du compte financier 2024

Le 25 juin 2025, le conseil d'administration a approuvé le compte financier 2024 par la délibération n°025/2025 ainsi que l'affectation du résultat déficitaire 2024 (-492,03M XPF) en report à nouveau par la délibération n°026/2025.

Le compte de gestion 2024 a ensuite été déposé en date du 19 décembre 2025 auprès de la Chambre Territoriale des Comptes de Nouvelle-Calédonie dans le cadre du contrôle juridictionnel des comptes de l'agent comptable.

Document communiqué en préfecture
989-137730202-20260917-2
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

2.3 Juillet 2025

Déductibilité de la taxe provinciale sur les communications téléphoniques (TPCT) des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés

La loi de pays 2025-7 du 19 juin 2025 étant entrée en vigueur le 2 juillet 2025, la taxe provinciale sur les communications téléphoniques (TPCT) est désormais déductible des résultats imposables à l'impôt sur les sociétés de l'Office.

L'article 85 de la loi organique 99-209 prévoyant que les règles applicables à l'impôt sur les bénéfices de société étant celles en vigueur au dernier jour de la période au titre de laquelle l'impôt est dû, l'OPT est autorisé à déduire la TPCT de son résultat fiscal à compter de l'exercice 2025.

2.4 Août 2025

Choix d'évolution de la nomenclature comptable applicable à l'OPT NC

L'OPT-NC a examiné à plusieurs reprises l'opportunité d'évoluer vers une comptabilité plus moderne et d'adapter son système d'information pour mieux répondre aux besoins opérationnels et aux exigences externes de conformité.

Aujourd'hui, le choix d'une nouvelle nomenclature s'impose pour deux principales raisons :

- L'instruction comptable M9.5 actuellement en vigueur à l'OPT-NC ne repose plus sur aucun fondement juridique, comme l'a observé la Chambre territoriale des comptes dans son dernier rapport définitif de 2025. Il convient donc de la faire évoluer.
- L'ERP¹ de l'OPT-NC est devenu obsolète et sa maintenance, coûteuse et peu compatible avec des normes comptables modernes, s'achèvera définitivement en 2030.

La planification de la refonte de l'ERP dès 2025 exige une clarification rapide du cadre comptable, car le choix de la norme influence directement les spécifications techniques et les processus d'intégration de ce nouvel outil.

Par délibération 03-2025 du 27 août 2025, Conseil d'Administration décide de retenir le Plan Comptable Général (PCG) en remplacement de l'instruction comptable M9.5 actuellement appliquée.

¹ Enterprise Resource Planning = système informatique qui centralise et coordonne les principales fonctions de l'organisation, comme la gestion comptable, les finances, les ressources humaines

2.5 Septembre 2025

Accusé de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Dématisation de la chaîne comptable et financière (DCCF)

Initié au cours du deuxième semestre 2022, le projet de dématérialisation de la chaîne comptable et financière s'est inscrit dans une démarche structurante de modernisation de l'Office. Porté par une collaboration étroite entre les équipes métiers, techniques et projets, ce chantier a mobilisé l'ensemble des acteurs concernés durant plus de deux années.

A l'issue de ce projet, l'Office se dote d'une chaîne comptable et financière intégralement digitalisée, contribuant ainsi au renforcement de la fiabilité, de la traçabilité et de la performance des processus.

Cette étape a été officialisée par la signature le 4 septembre 2025 de la convention OPT 32-2025 entre la Chambre Territoriale des Comptes (CTC), la DGFIP, le Directeur Général et l'agent comptable de l'OPT, donnant valeur légale au flux dématérialisé.

2.6 Octobre 2025

Le dépôt de garantie avec la Banque Postale

Conformément aux règles du Groupement d'Intérêt Economique des Cartes Bancaires (GIE CB), les établissements participant aux échanges monétiques des systèmes Cartes Bleues (CB), VISA et Mastercard sont tenus de constituer un dépôt de garantie auprès de leur chef de file pour garantir le risque opérationnel.

Depuis 2012, la délibération n°48/2012 du 7 janvier 2013 autorise l'OPT-NC à constituer annuellement un dépôt de garantie auprès de son chef de file monétique, La Banque Postale (LBP), pour couvrir les risques systémiques, conformément aux règles du GIE CB.

Afin de respecter les termes de la convention liant LBP et l'OPT-NC, le montant du dépôt de garantie est réévalué annuellement. Le montant du dépôt établi à 2.277.696.778 F.CFP (19.087.099 euros) au titre de l'année 2025, a ainsi fait l'objet d'une diminution de 233.103.282 F.CFP par rapport au précédent dépôt effectué au titre de l'année 2024, validée par la délibération 067-2025 du 22/10/2025.

Par ailleurs, à la suite de l'accord du comité de placement de La Banque Postale qui s'est tenu fin juin 2024, l'Office dispose de la possibilité de rémunérer cette somme au taux Estr-150 points de base en permanence, sans nécessité de renouvellement du support de placement.

2.7 Décembre 2025

Le Prêt à la Nouvelle-Calédonie

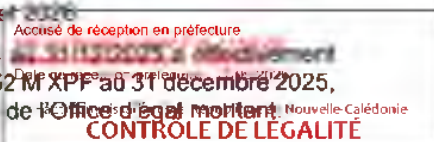
Afin de soutenir le régime du RUAMM dans l'attente du vote de réformes permettant de résoudre les difficultés structurelles de financement de ce régime, l'OPT NC a octroyé un prêt de 3 Mds XPF à la Nouvelle-Calédonie par délibération n°84/2021 du 28 septembre 2021. Ce contrat, modifié par avenant le 10 décembre 2021, prévoyait un échelonnement des remboursements comme suit :

- 683M XPF en décembre 2022 ;
- 683M XPF en décembre 2023 ;
- 682M XPF en décembre 2024 ;
- 952M XPF en décembre 2025.

Compte-tenu des difficultés de trésorerie rencontrées par la Nouvelle-Calédonie consécutivement aux émeutes débutées en mai 2024, le Territoire a demandé à surseoir à l'échéance de décembre 2024 pour

la reporter d'une année. Un avenant a ainsi été signé entre les parties le 26 septembre 2024 pour décaler les échéances initialement prévues en 2024 et 2025 sur les années 2025 et 2026.

Au 31 décembre 2025, l'échéance de 682 M XPF décalée du 31/12/2024 a été honorée. La dette de la Nouvelle-Calédonie envers l'OPT s'élevant à 952 M XPF au 31 décembre 2025, ce report a pour incidence de diminuer les capacités de financement 2025 de l'Office d'égal montant.



Renoncement au Financement par l'emprunt prévu en 2024

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) adopté par la délibération du conseil d'administration de l'OPT-NC n°09-/2023 du 13 décembre 2023 prévoyait un éventuel recours à un emprunt bancaire pour un maximum de 620M XPF en 2024 afin de participer au financement des investissements concernant le THD (Très Haut Débit). Le 23 décembre 2024, l'AFD avait confirmé son accord de principe sur l'octroi d'un prêt de 5M € soit 596,66 M XPF sur une durée de 11 ans au taux fixe de 2,91% (taux indicatif pouvant évoluer en fonction du taux Euribor) avec 1 an de différé d'amortissement.

L'OPT a informé l'AFD le 3 décembre 2025 de son choix de renoncer au dit financement.

Au 31 décembre 2025, l'OPT-NC est ainsi titulaire d'un seul emprunt. Celui-ci a été souscrit pour un montant de 1,33 Mds XPF sur 15 ans auprès de l'AFD en 2022 avec un différé de remboursement du capital de 18 mois, dans le cadre du déploiement des câbles sous-marin Gondwana II et Picot II. Le remboursement de l'annuité d'emprunt en 2025 s'est élevé à 95,3 M XPF en capital et 15,3 M XPF en intérêts.

Le Core Banking System MANA

Compte tenu de contraintes rencontrées dans les développements, la date de mise en production effective du projet MANA, initialement prévue en août 2025, puis à horizon octobre ou novembre 2025, est différée au 30 juin 2026.

3 Le Bilan

Accusé de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le bilan de l'Office est joint en annexe.

Pour la quatrième année consécutive, le total du bilan enregistre une diminution : - 1,83 Mds entre 2024 et 2025, soit une baisse de 2,3% (- 11,2 Mds XPF depuis 2021, soit une baisse de 12,4%).

A l'actif, cette diminution s'explique principalement par la baisse des disponibilités (-1,24 Mds XPF, essentiellement de la trésorerie tierce) et des immobilisations financières (- 1,15 Mds XPF, cf. *infra* § 3.1.1.1).

Au passif, la diminution du report à nouveau (-0,49 Mds, liée au résultat 2024 déficitaire), le résultat négatif de l'exercice (-0,36 Mds XPF) et la diminution des autres dettes (-1,14 Mds XPF au titre de la variation des avoirs des clients CCP et livrets A et B sur l'exercice 2025) impactent le plus significativement le bilan.

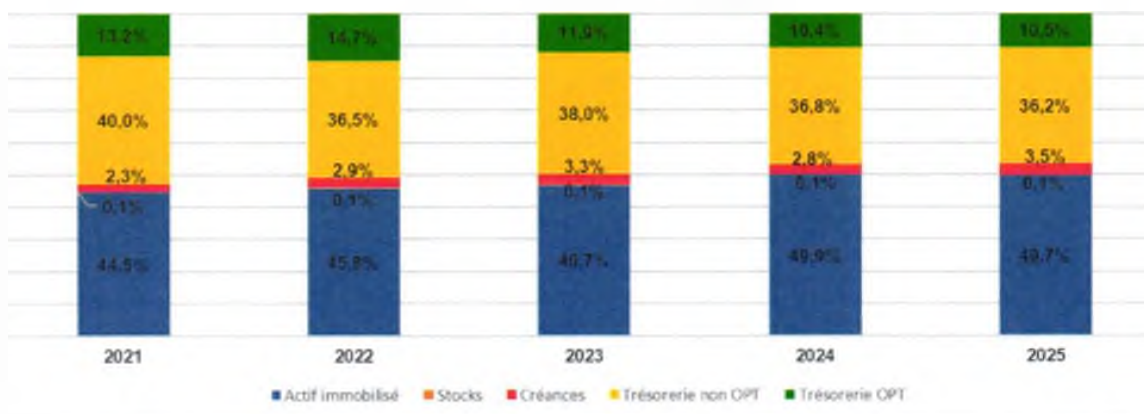
3.1 L'actif du bilan

Le tableau suivant indique la répartition des actifs par grands postes comptables :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Actif immobilisé	39 277,4	40 367,4	38 833,0	39 807,5	40 163,3
Stocks	60,1	66,7	72,4	66,2	60,8
Créances	2 782,5	2 279,1	2 775,8	2 537,6	2 069,9
Trésorerie non OPT	28 629,2	29 738,9	31 622,0	31 746,3	36 069,5
Trésorerie OPT	8 324,3	8 451,3	9 930,9	12 747,9	11 900,0
Total Actif	79 073,6	80 903,3	83 234,1	86 905,5	90 263,5

Le graphe ci-après permet de visualiser l'évolution de ces différents postes sur les 5 dernières années :

Répartition des actifs du bilan



La répartition des actifs du bilan est globalement similaire à celle constatée en 2024 : les immobilisations et la trésorerie tierce de l'OPT-NC (clients publics et privés) représente 86% des actifs, tandis que la trésorerie propre reste stable.

3.1.1 Les immobilisations

Accusé de réception en préfecture
989-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALE

L'actif immobilisé brut de l'OPT-NC présente un montant total de 158,98 Mds XPF au 31/12/2025, contre 154,12 Mds XPF à la fin de l'exercice 2024.

Il se répartit entre 12,99 Mds XPF au titre des immobilisations incorporelles, 139,73 Mds XPF au titre des immobilisations corporelles et 6,26 Mds XPF au titre des immobilisations financières.

3.1.1.1 L'actif brut immobilisé

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur historique d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, la valeur brute de l'actif immobilisé enregistre ainsi une hausse de **4 860 M XPF** (+3 %).

Cette progression résulte des éléments combinés suivants :

- Les acquisitions d'immobilisations en cours pour un montant de 5 982 M XPF, témoignant d'importants travaux et acquisitions en cours² et de la dynamique d'investissement de l'Office ;
- La mise en service d'immobilisations pour un total de 4 118 M XPF ;
- L'acquisition d'immobilisations pour un montant de 288 M XPF ;
- La diminution des immobilisations financières pour 1 145 M XPF, liée à la réduction du dépôt de garantie LBP et au remboursement par la Nouvelle-Calédonie d'une partie du prêt qui lui a été consenti par l'Office ;

Les cessions et mise hors service pour 264 M XPF.

Catégorie	Valeur brute 01/01/2025	Augmentations	Mises en service Diminutions	Cessions Hors-service	Valeur brute 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	10 650,7	287,4	0,0	0,0	10 938,1
Immobilisations incorp. en cours	1 126,4	1 209,8	287,4	0,0	2 048,9
Immobilisations corporelles	132 745,6	4 118,0	0,0	264,2	136 599,4
Immobilisations corp. en cours	2 190,5	4 772,0	3 830,2	0,0	3 132,3
Immobilisations financières	7 407,3	0,0	1 145,2	0,0	6 262,1
TOTAL	154 120,6	10 387,1	5 262,8	264,2	158 980,7

*en millions XPF

3.1.1.2 L'actif immobilisé net

L'actif immobilisé net correspond à l'actif immobilisé brut, déduction faite des amortissements cumulés (cf. *infra* §4.2) et éventuelles dépréciations.

L'actif immobilisé net de l'OPT-NC à la fin de l'exercice 2025 s'élève à 39,28 Mds XPF contre 40,37 Mds XPF fin 2024.

² Travaux / acquisitions en cours, encore non réceptionnées

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, d'un montant brut de 12,99 Mds XPF au 31/12/2025, sont amorties à hauteur de 73,5% pour 9,54 Mds XPF, soit une valeur nette de 3,45 Mds XPF.

Accusé de réception en préfecture
989-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception en préfecture : 17/09/2026
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, d'un montant brut de 139,73 Mds XPF au 31/12/2025, sont amorties à 77,8% pour 110,17 Mds XPF, soit une valeur nette de 29,57 Mds XPF.

Le ratio de vétusté

Le ratio de vétusté mesure le niveau d'usure de l'appareil productif. Il est exprimé en pourcentage : plus le pourcentage est bas, plus les actifs sont anciens.

En 2025, ce ratio s'élève à 26,57% pour les immobilisations incorporelles et 21,16% pour les immobilisations corporelles. Ces ratios, inférieurs à 30%, traduisent des immobilisations fortement amorties et globalement anciennes. Cela peut entraîner un risque accru de défaillances et des investissements de renouvellement à prévoir à moyen terme.

3.1.1.3 Les immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent les investissements à long terme : participations, prêts, etc. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Les immobilisations financières représentent 6,26 Mds XPF au 31/12/2025 et se composent, pour l'essentiel :

- De la défiscalisation du câble sous-marin pour 2,3 Mds XPF ;
- Du dépôt de garantie LBP pour 2,28 Mds XPF ;
- Du prêt de 4 ans octroyé à la Nouvelle Calédonie pour un montant résiduel de 952 M XPF. A noter que l'avenant n°3 au contrat de prêt du 1^{er} octobre 2021 prévoit le remboursement de ces 952 M XPF en 2026 ;
- Des participations de la SAS Offratel pour 396 M XPF.

Le détail des immobilisations financières de l'Office figure dans le tableau ci-dessous.

Immobilisation financière	Valeur brute 01/01/2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2025
SAS Offratel	396,0	0,0	0,0	396,0
GIE Servispost	1,0	0,0	0,0	1,0
CSB	16,0	0,0	0,0	16,0
Groupeement Carte Bleue	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres de participations	413,0	0,0	0,0	413,0
GIE SIENC	4,1	0,0	0,0	4,1
Créances rattachées à des participations	4,1	0,0	0,0	4,1
Prêt participatif consenti à la SNC	308,6	0,0	0,0	308,6
Dépôts et cautionnements versés	5,3	0,0	0,0	5,3
Prêt à la Nouvelle-Calédonie	1 634,0	0,0	682,0	952,0
Défiscalisation du câble sous-marin	2 531,5	0,0	230,1	2 301,3
Dépôt de garantie LBP	2 510,8	0,0	233,1	2 277,7
Autres immobilisations financières	6 681,6	0,0	1 145,2	5 536,3
TOTAL	7 407,3	0,0	1 145,2	6 262,1

*en millions XPF

On note une diminution de 1,15 Mds XPF entre 2024 et 2025, liée :

- Au remboursement par la Nouvelle-Calédonie du prêt qui lui a été consenti à hauteur de 682 M XPF ;
- A la diminution du dépôt de garantie auprès de LBP pour 233,1 M XPF ;
- Aux échéances de crédit-bail relatif à la défiscalisation du câble sous-marin pour 230,1 M XPF.

3.1.2 Les stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils représentent un enjeu financier de 60,1 M XPF au 31 décembre 2025, en baisse de 9,8 % par rapport à fin 2024.

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Stocks de fournitures	47,3	58,6	63,2	56,1	55,4
Stocks de marchandises	12,8	8,1	9,2	10,1	5,4
Total Stocks	60,1	66,7	72,4	66,2	60,8
Evolution vs N-1	- 9,8%	- 7,9%	+ 9,4%	+ 8,9%	- 20,0%

en millions XPF

3.1.3 Les créances

Les créances retracées au bilan représentent un volume financier global brut de 3,25 Mds XPF au 31 décembre 2025. En tenant compte de la provision pour créances douteuses de 0,47 Mds XPF, le montant net des créances s'élève à 2,78 Mds XPF, contre 2,28 Mds XPF fin 2024 (+ 22%).

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Avances et acomptes versés sur commandes	0,1	0,0	0,0	0,0	2,0
Clients et comptes rattachés	2 449,0	2 231,5	2 189,5	1 937,8	1 937,8
dont clients Télécom fixe	105,9	163,8	136,8	130,6	141,6
dont clients Télécom Mobilité*	2,9	3,2	3,4	130,6	141,6
dont clients Télécom fibre + mobilités (CVG)	241,6	256,1	163,8	101,1	177,3
dont clients factures à établir (Télécom + courrier)	702,0	729,8	892,4	795,8	901,8
dont clients hors Télécom	1 064,7	752,2	779,6	726,5	568,8
dont clients douteux	331,9	326,4	213,5	214,1	114,6
dont divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres créances	800,3	498,5	800,5	695,6	300,8
dont personnel - déficits et débits comptables	78,3	156,2	63,6	61,1	110,3
dont subvention FEI	0,0	0,0	0,0	229,8	0,0
dont crédit d'impôt sur les sociétés	368,8	0,0	257,6	0,0	28,5
dont TGC déductible	99,0	19,9	109,3	189,4	42,1
dont commissions réseau et intérêts sur livrets A et B	208,4	292,8	278,7	153,8	100,1
dont comptes courants d'associés	8,5	12,1	14,1	0,2	0,3
dont autres débiteurs	37,4	17,5	77,3	61,4	19,4
Total Créances	3 249,4	2 730,0	2 990,0	2 727,8	2 199,6

*en millions XPF

*Le poste « Clients télécom Mobilité » ne contient que des créances antérieures au transfert de la facturation Mobile dans Convergence CVG au 1er juillet 2021.

3.1.3.1. Les créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés augmentent de 218 M XPF depuis fin 2024 pour s'établir à 2,45 Mds XPF au 31/12/2025 :

- 1,75 Mds XPF au titre des « restes à recouvrer », c'est-à-dire, les factures établies mais qui ne sont pas encore réglées ;
- 0,7 Mds XPF au titre des factures à établir (Télécom et courrier).

Les restes à recouvrer (RAR) représentent la différence entre les montants facturés et les montants réellement encaissés. La ventilation par catégorie de créances est la suivante :

- Les créances envers les « clients classiques » (comptes 411), d'un montant total de 1,45 Mds XPF. Ces créances concernent les clients officiels (collectivités) et les entités privées (ménages et entreprises). Répartition officiels / privés ;
- Les créances au titre des clients douteux (comptes 416), pour un enjeu financier de 331,9 M XPF à fin 2025. Il s'agit des créances non recouvrées en phase amiable et des créances afférentes aux clients en procédure collective. Répartition contentieux / PC.

Les restes à recouvrer globaux sont en augmentation constante depuis 2021. Toutefois, la hausse de 16% constatée entre 2024 et 2025 concerne essentiellement les clients hors Télécom (+ 312,5 M XPF, + 42% entre 2024 et 2025) et s'explique par :

- Des titres de recette non soldés au 31/12/2025 relatifs à la réduction du dépôt de garantie auprès de LBP et au rapatriement des intérêts pour un montant de 235,6 M XPF. Ces titres ont été soldés en début d'année 2026 ;
- Par l'augmentation des restes à recouvrer liés aux radios (RRB et Djido) de plus de 65 M XPF.

Pour toutes les autres catégories, on constate une baisse entre 2024 et 2025, à l'exception des clients

douteux (+5,5 M XPF, hausse de 2%).

Ces éléments traduisent notamment une dynamique de recouvrement qui est maintenue en baisse. Comptable, et ce, malgré le contexte économique et social défavorable.

Le maintien du taux net
98,13%
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Les poursuites exercées par l'Agence Comptable

Chiffres clés des dossiers contentieux	Fixe cuivre + CVG (fibre + mobile)			Mobile (avant migration CVG)		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Nombre de nouveaux dossiers	7 709	7 896	5 031		0	
Montant à recouvrer (M F XPF)	90,71	126,83	78,72	0,10	0,29	1,20

En 2025, le nombre de nouveaux dossiers basculés au contentieux est similaire à celui constaté en 2024 (-2,4%). Les montants concernés sont quant à eux en baisse : -36 M XPF, soit -28%.

L'activité de l'Agence comptable en termes de recouvrement contentieux reste soutenue avec plus de 14 000 actes réalisés en 2025 :

Année	2025		2024		2023	
	Quantité	Evol. Vs N-1	Quantité	Evol. Vs N-1	Quantité	Evol. Vs N-1
Nombre de sommations	9 653	- 15,4%	11 408	+ 32,1%	8 634	- 43,6%
Nombre d'OA bancaires	3 227	- 19,7%	4 019	+ 40,3%	2 864	- 70,3%
Nombre d'OA employeurs	775	- 14,3%	904	+ 5,0%	881	- 17,8%
Nombre de dossiers envoyés chez l'huissier	332	+ 88,6%	176	+ 340,0%	40	- 86,3%
Nombre de dossiers envoyés aux notaires	41	+ 41,4%	29	- 86,8%	219	+ 291,1%
Montant des frais d'huissiers en millions XPF	6,8	+ 201,3%	2,3	- 80,5%	11,6	- 1,7%

Si l'on constate une légère baisse par rapport à 2024, ce sont tout de même 9 653 sommations, 3 227 oppositions administratives bancaires et 775 oppositions administratives employeurs qui ont été adressées pendant l'année.

Le taux de recouvrement³

		Taux au 31/12/2025	Taux au 31/12/2024	Taux au 31/12/2023	Taux au 31/12/2022	Taux au 31/12/2021
Taux Super Net	Créances nées sur l'année	94,97%	95,51%	96,55%	96,49%	96,20%
	Créances nées sur N-1	97,72%	98,50%	98,58%	98,93%	99,88%
	Créances antérieures	99,33%	99,36%	98,99%	99,92%	99,96%

En 2025, les taux de recouvrement constatés sont en très légère baisse par rapport à l'année 2024. Ce maintien du taux de recouvrement est à souligner au regard du contexte économique et social toujours dégradé en 2025 et de l'aggravation des difficultés financières rencontrées par certains clients.

3.1.3.2. Autres créances

Les autres créances s'établissent à 800,3 M XPF au 31/12/2025, contre 498,5 M XPF fin 2024 et se répartissent principalement comme indiqué dans le tableau *supra*.

³ 3 taux sont calculés :

- Le taux brut, correspondant au taux de recouvrement global (factures payées/ factures émises) ;
- Le taux net, correspondant au taux de recouvrement brut hors cas de suspension des poursuites (procédures collectives, surendettement) ;
- Le taux super net correspondant au taux de recouvrement net hors créances irrécouvrables.

Pour l'OPT les 3 taux étant très similaires, seuls les taux super nets sont énoncés dans le rapport afin de faciliter la lecture.

Crédit d'impôt et TGC déductible

En 2025, l'OPT a versé 368,8 M XPF au titre des acomptes d'IS. Le montant de ces acomptes sera remboursé courant 2026 par la DSF. Il en est de même pour le crédit d'impôt de 99 M XPF.



Les commissions réseau et intérêts sur Livret A et livret B

Ces créances, en baisse de 84,4 M par rapport à 2024, s'élèvent à 208,4 M XPF. Elles se composent des intérêts sur livrets pour 171,6 M XPF, de la commission réseau des avoirs CNE pour 23,7 M XPF, de la commission fixe « accessibilité » pour 13,1 M XPF.

Les déficits et débits des comptables

Ils s'élèvent à 78,3 M XPF au 31 décembre 2025, en baisse de 77,9 M XPF par rapport à 2024, en raison principalement de l'apurement des déficits liés aux émeutes de 2024 pour un montant de 90,9 M XPF. En effet, la DGFIP ayant rendu un arrêté constatant la force majeure, ces déficits ont été comptabilisés comme une charge pour l'Office (entièrement provisionnée en 2024, sans impact sur le résultat 2025).

Les 78,3 M XPF sont essentiellement composés de :

- Créances liées aux mises en débit pour 57,4 M XPF qui correspondent à 3 arrêtés de débit émis à l'encontre d'anciens comptables secondaires de l'Office à la suite de détournements ;
- Créances liées à la constatation de déficits dans la comptabilité des comptables secondaires pour un montant de 19,7 M XPF. Ces déficits sont en cours d'instruction, en lien avec la DGFIP, chargée d'émettre les ordres de versements correspondants et d'octroyer les remises gracieuses après avis du Conseil d'Administration de l'Office.

Les comptes courants d'associés

Au 31/12/2025, cette rubrique est constituée par les comptes courants des d'associés des 2 partenaires suivants :

- OFFRATEL pour 11 203 F XPF
- GIE SIENC pour 8,5 M XPF

3.1.3.3. Les provisions sur créances clients

Comptablement, les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision destinée à faire face au risque de non-recouvrement.

La provision pour dépréciation des comptes clients s'élève à 466,9 M XPF au 31/12/2025 contre 450,9 M XPF en 2024, soit une très légère hausse de 3,5%.

Pour mémoire, les créances clients sont provisionnées selon les modalités suivantes :

- Les procédures collectives sont dépréciées à 100% en cas de liquidation judiciaire, 50% en cas de redressement judiciaire et 25% en cas de sauvegarde ;
- Les dossiers de surendettement des clients particuliers sont dépréciés à 100% ;
- Les créances liées à des litiges font l'objet d'une évaluation au cas par cas ;
- Les autres créances (reliquat contentieux) sont dépréciées à hauteur de 60%.

L'absence de hausse marquée de cette provision ne traduit pas de meilleures perspectives de recouvrement mais s'explique principalement par la reprise de 90,9 M XPF à la suite de la réception des arrêtés de reconnaissance de force majeure (cf. *supra* § 3.1.3.2).

Accusé de réception en préfecture
986-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

3.1.4 Les disponibilités

Les disponibilités sont constituées par les fonds dont dispose l'OPT-NC, enregistrés sur ses différents comptes comptables de classe 5.

La spécificité de l'OPT réside dans le fait que la part majoritaire de ces fonds ne lui appartient pas. En effet, du fait de la délivrance de produits et services financiers à l'attention du grand public et des certains comptes publics, une large part de ces fonds (77% en 2025) sont la propriété de clients et sont donc non disponibles.

Les disponibilités de l'Office sont réparties en trois catégories :

- **La trésorerie propre disponible** : il s'agit de la trésorerie pouvant être utilisée pour faire face aux besoins immédiats de l'entreprise ;
- **La trésorerie propre indisponible** (mobilisable à quelques jours) : il s'agit notamment des disponibilités détenues en agences, des fonds en cours de traitement par les transporteurs de fonds et des opérations en instance ;
- **La trésorerie tierce** : il s'agit des fonds inscrits dans les comptes de l'établissement mais qui ne lui appartiennent pas (par exemple, les soldes des comptes clients dans le cadre de l'activité des services financiers, le montant des livrets A, etc.).

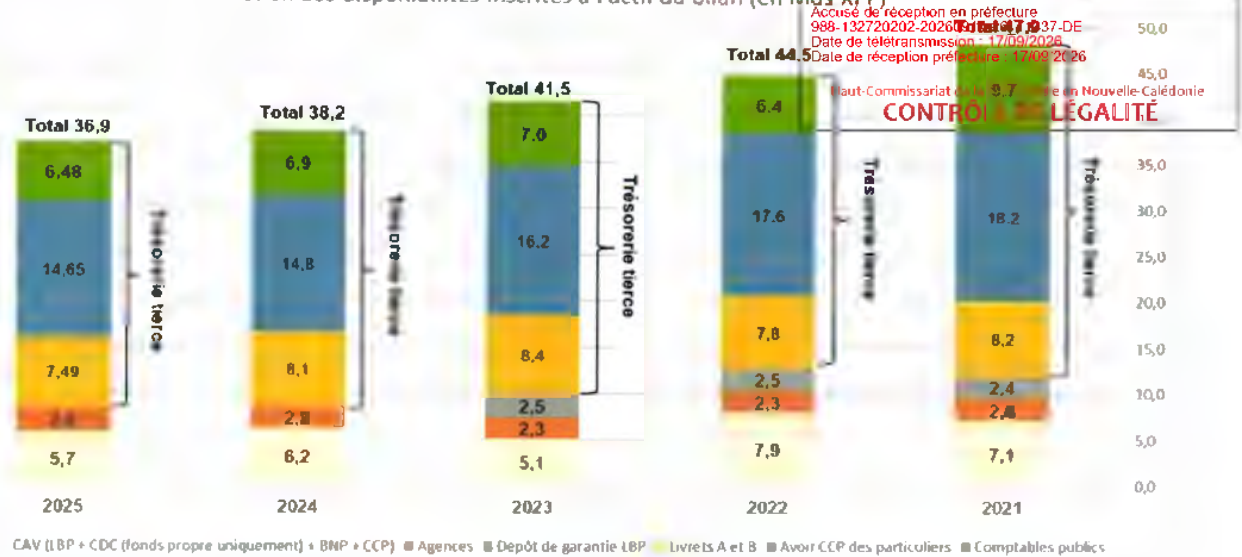
L'évolution de la trésorerie au cours de ces 5 dernières années est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie propre disponible	2 156,5	5 726,2	4 447,7	6 636,8	5 542,4
Trésorerie propre indisponible	6 167,8	2 725,1	5 483,2	6 111,1	6 357,7
Trésorerie tierce	28 629,2	29 738,9	31 622,0	31 746,3	36 069,5
Total	36 953,5	38 190,2	41 552,9	44 494,2	47 969,6

*en millions XPF

Une ventilation plus détaillée des disponibilités est présentée ci-dessous :

Ventilation des disponibilités inscrites à l'actif du bilan (en Mds XPF)



NB : le dépôt de garantie LBP qui apparaît pour les années 2021 à 2023 a été transféré en immobilisation financière en 2024.

On constate une diminution continue des disponibilités depuis 2021, qui concerne principalement la trésorerie tierce, en recul de 7,5 Mds XPF (-21%) sur la période : réduction de 4,3 Mds XPF des avoirs des clients et réduction de 3,2 Mds des avoirs des comptables publics.

S'agissant de la trésorerie propre de l'OPT-NC (disponible et indisponible), celle-ci est relativement stable entre 2024 et 2025 et ne diminue que de 1,5% pour s'établir à 8,3 Mds XPF au 31/12/2025 (contre 8,5 Mds XPF fin 2024) répartis comme suit : 2,2 Mds XPF de trésorerie propre disponible et 6,2 Mds XPF de trésorerie indisponible.

Il convient de noter l'inversion du ratio trésorerie propre disponible / trésorerie propre indisponible par rapport aux années précédentes. Cette inversion est liée au changement de fonctionnement du compte bancaire support des virements et prélèvements entrants (métropole → NC) et sortants (NC → métropole) à destination et depuis les clients OPT. Ce changement de fonctionnement a entraîné, dès mars 2025, une augmentation de la trésorerie indisponible de l'Office. Toutefois, de nouvelles modalités de gestion sont en cours de définition afin de rétablir un ratio en faveur de la trésorerie propre disponible courant 2026.

Aussi, si la trésorerie propre disponible de l'OPT-NC permet, fin 2025, de couvrir à elle seule 34 jours de charges d'exploitation⁴, ce ratio devrait nettement s'améliorer une fois les nouvelles modalités de gestion mises en place.

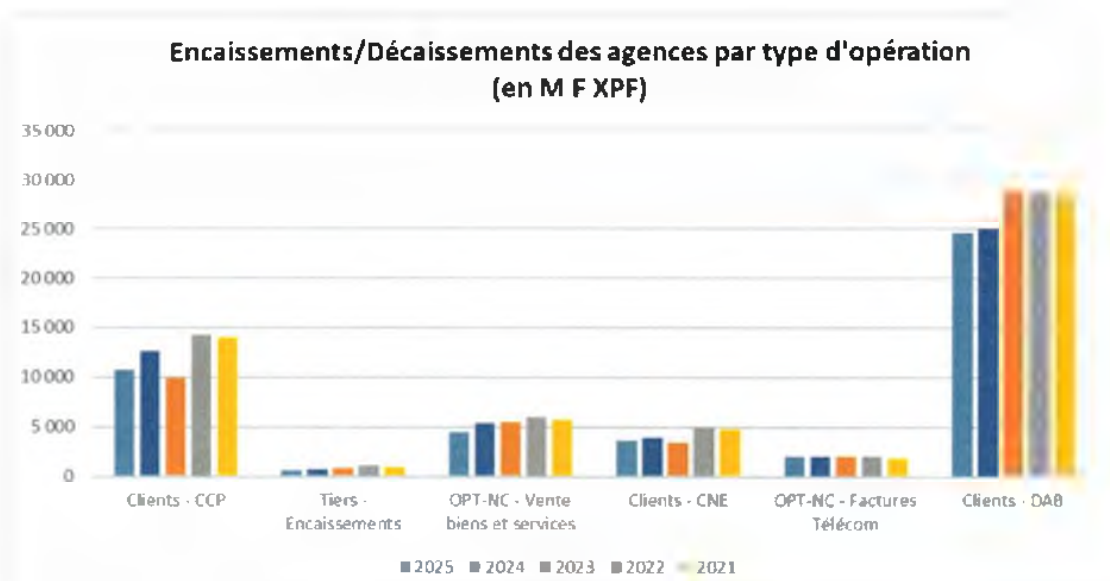
Focus sur les fonds détenus par les comptables secondaires

Les opérations bancaires et postales réalisées en agences sont retracées dans un CCP unique tenu par l'agent comptable principal. De même, le suivi comptable des 61 Guichets Automatiques de Banque (GAB) actifs au 31/12/2025 est également centralisé journalièrement à l'agence comptable.

⁴ Ratio de couverture des dépenses = liquidités immédiates / charges d'exploitation x 365 jours

Au cours de l'exercice 2025, le total des mouvements de fonds aux guichets de l'Office et GAB (opérations de vente de produits et services, encaissement et décaissement pour le compte de tiers et pour les clients) représente une masse financière d'environ 46 Mds XPF (contre 49,5 Mds XPF en 2023) qui se décompose ainsi :

- Encaissement de produits et services OPT : 6,5 Mds XPF (7,4 Mds XPF en 2023), soit 14 % du volume d'activité des agences ;
- Encaissement / décaissement pour le compte de clients : 38,9 Mds XPF (41,4 Mds XPF en 2024), dont GAB 24,6 Mds XPF (25 Mds XPF en 2024), soit 85 % du volume d'activité ;
- Encaissement pour le compte de Tiers (EEC, douanes, timbres fiscaux, timbres amendes, vignettes concours) : 0,6 Md XPF (0,7 Md XPF en 2024), soit une part très résiduelle du volume d'activité des agences.



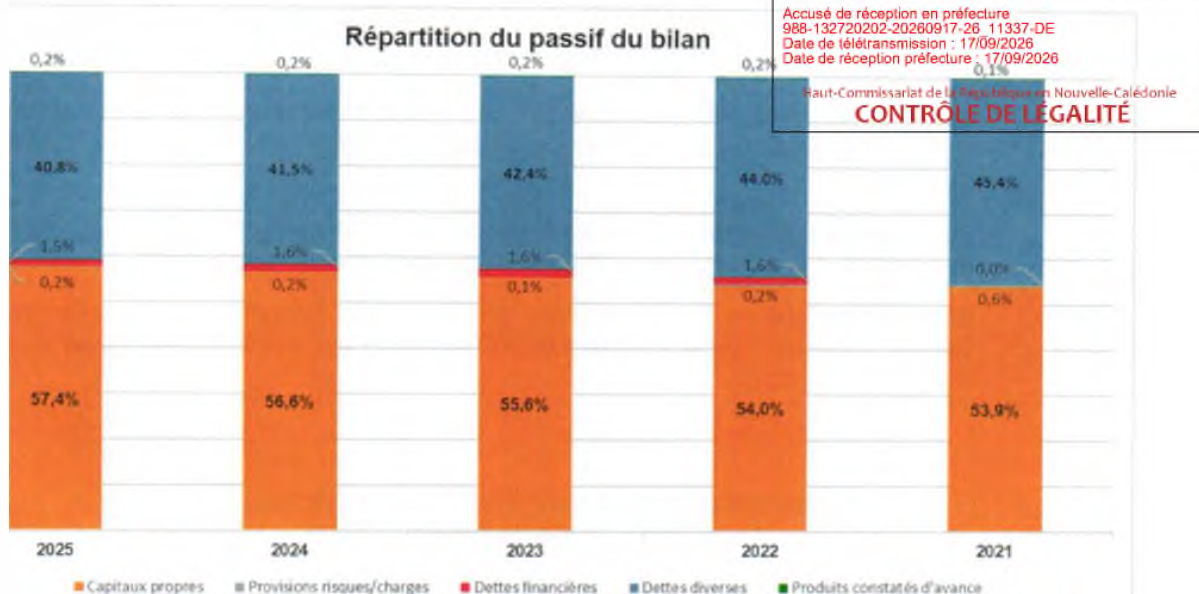
3.2 Le passif du bilan

Le tableau suivant indique la répartition du passif par grands postes comptables :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres	45 392,6	45 778,7	46 293,2	46 941,5	48 638,1
Provisions risques/charges	136,3	131,9	120,9	204,4	541,3
Dettes financières	1 183,3	1 278,5	1 372,6	1 372,6	0,3
Dettes diverses	32 237,7	33 585,3	35 314,7	38 253,8	40 949,8
Produits constatés d'avance	123,7	128,9	132,6	133,2	134,1
Total Passif	79 073,6	80 903,3	83 234,1	86 905,5	90 263,5

*en millions XPF

Le graphe ci-après permet de visualiser l'évolution de ces différents postes sur les 5 dernières années :



La répartition du passif par grands postes n'évolue que très peu sur 5 ans. Les capitaux propres augmentent d'un point par an depuis 2023 tandis que les dettes financières diminuent très sensiblement entre 2024 et 2025.

3.2.1 Les capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 45,4 Mds XPF à la clôture de l'exercice.

Ils sont diminués par le résultat déficitaire de l'exercice 2025, à hauteur de -363,6 M XPF et par l'amortissement annuel de 22,5 M XPF relatif à la subvention d'investissement reçue au titre du fonds exceptionnel d'investissement (FEI).

Le résultat déficitaire de l'exercice 2024 (- 492 M XPF) a été affecté en report à nouveau, qui s'élève à 21,7 Mds XPF au 31/12/2025, conformément à la délibération du Conseil d'Administration n°26/2025 du 25/06/2025.

Composition et mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2025 :

	01/01/2025	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Dotations initiales	322,6	0,0	0,0	322,6
Dotations de l'Etat (complément)	1 164,4	0,0	0,0	1 164,4
Dotations du Territoire (complément)	1 120,9	0,0	0,0	1 120,9
Participation des abonnés	4 168,6	0,0	0,0	4 168,6
Autres réserves	17 014,5	0,0	0,0	17 014,5
Report à nouveau	22 204,2	0,0	492,0	21 712,1
Résultat de l'exercice	(492,0)	492,0	363,6	(363,6)
Subventions d'investissement	275,6	0,0	22,5	253,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	45 778,7	492,0	878,1	45 392,6

*en millions XPF

Les capitaux propres sont constitués par :

- Des dotations initiales et compléments de dotation de l'Etat et du Territoire pour 2,608 Mds XPF ;
- De la participation des abonnés (frais de mise en service) au téléphone fixe antérieur au 01/01/2025 pour un montant de 4,169 Mds XPF ;
- Les subventions d'investissement pour 253,1 M XPF ;
- Les résultats de l'Office inscrits en autres réserves pour 17 Mds XPF⁵ et en report à nouveau pour 21,7 Mds XPF⁶.

Accusé de réception en préfecture
989-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
ep... préfecture : 17/09/2026
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTROLE DE LEGALITE

3.2.2 Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont inscrites au passif du bilan pour couvrir des dépenses futures probables dont le montant ou la date ne sont pas encore connus avec précision. Elles permettent ainsi d'anticiper un risque ou une charge liée à des événements déjà survenus (litige, indemnités, etc.).

	01/01/2025	Dotations	Reprises	31/12/2025
Provision litiges	8,9	27,3	5,0	31,2
Provision retraite	123,0	7,9	25,8	105,1
Provision autres risques	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL PROVISIONS	131,9	35,1	30,8	136,3

* en millions XPF

Les provisions pour risques et charges s'élèvent globalement à 136,3 M XPF au 31/12/2025, soit une augmentation de 4,4 M XPF au cours de l'exercice 2025.

La provision pour litiges

Cette provision est destinée à couvrir les risques encourus par l'OPT-NC à propos des litiges dans lesquels il est impliqué. Elle s'établit à 31,2 M XPF au 31/12/2025, en augmentation de 22,3 M par rapport à 2024 :

- Dotation de 27,3 M XPF liée à la réception courant 2025 de trois nouveaux dossiers de recours indemnitaires, dont deux contentieux RH, en cours d'instruction au 31/12/2025 ;
- Reprise de 5 M XPF liée à l'actualisation des provisions relatives à deux autres litiges, également toujours en cours d'instruction fin 2025.

La provision pour retraites

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite du personnel contractuel font l'objet d'une provision.⁷

⁵ Inscription jusqu'en 2000.

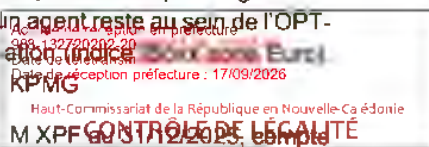
⁶ A compter de l'exercice 2001.

⁷ Celle-ci est calculée en fonction des critères fixés par la délibération n°32/11 du 19/12/11 du Conseil d'administration (âge du salarié, ancienneté dans l'établissement, montant de l'indemnité, abattement) et d'un âge de départ à la retraite de 60 ans.

Les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes : probabilité qu'un agent soit encore en vie à l'âge de la retraite (taux d'espérance de vie), probabilité qu'un agent reste au sein de l'OPT-NC (taux de présence), taux de progression des salaires et taux d'actualisation (indice).

Cette méthode de calcul a été validée par le cabinet d'expertise comptable KPMG

Elle diminue de 17,9 M XPF, passant de 123 M XPF au 31/12/ 2024 à 105,1 M XPF au 31/12/2025, compte de sorties des effectifs plus importantes que les entrées constatées.



3.3.3 Les dettes financières

Un prêt de 1,372 Mds XPF a été contracté auprès de l'AFD en 2022 pour les opérations de construction du 2ème câble sous-marin, avec une durée de remboursement de 15 ans.

Du fait d'un différé du remboursement du capital, seuls des intérêts relatifs à cet emprunt ont été payés sur l'exercice 2023. L'amortissement a ensuite débuté à partir de 2024 à raison de deux échéances par an (47,5 et 47,8 M XPF en capital), entraînant une diminution du montant des dettes financières de 95,3 M XPF en 2025.

Les autres dettes financières sont constituées des dépôts et cautionnements reçus, à restituer à l'échéance (305.268 F XPF).

3.3.4 Les dettes diverses

Les dettes diverses à la clôture de l'exercice sont détaillées dans le tableau ci-après :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966,2	1 376,6	1 357,7	2 213,3	1 046,4
Dettes fiscales et sociales	433,4	740,0	542,9	2 193,9	644,1
dont TGC	34,8	84,8	89,5	73,1	1,5
dont impôt sur les sociétés	0,0	197,9	0,0	1 876,9	0,0
dont taxe provinciale sur les communications	348,3	59,5	58,6	56,4	464,0
dont personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	143,5
dont cotisations sociales	23,0	25,4	30,8	45,3	35,1
dont prime d'intéressement	0,0	331,6	319,0	107,1	0,0
dont provisions congés payés	27,3	32,7	44,9	35,3	0,0
dont autres	0,0	7,9	0,0	0,0	0,0
Dettes sur immob. et comptes rattachés	1 494,6	989,2	994,2	1 443,6	2 444,7
Autres dettes (1)	29 343,5	30 479,4	32 419,0	32 400,4	36 811,5
dont avoir des comptes chèques postaux (2)	21 131,7	21 667,8	23 214,7	23 919,8	27 912,2
dont avoir des comptes épargne	7 483,2	8 060,4	8 409,5	7 795,0	8 157,3
dont autres	728,7	751,3	794,8	685,6	742,0
TOTAL DETTES diverses	32 237,7	33 585,2	35 313,8	38 251,2	40 946,6

(1) Neutralisé à l'actif du bilan, ligne 'Disponibilités'

(2)

dont avoirs des particuliers	14 651,4	14 808,5	16 158,3	17 545,5	18 212,8
dont comptes publics autres qu'OPT-NC	1 867,6	1 510,9	3 809,4	2 608,1	3 395,1
dont comptable public OPT-NC	4 612,7	5 348,4	3 247,0	3 766,2	6 304,3

*en millions XPF

On constate une tendance baissière des dettes diverses depuis 2021. Elles s'élèvent à 32 237,7 M XPF au 31/12/2025, contre 33 585,2 M XPF fin 2024 (-4%). Cette diminution est essentiellement liée à la baisse de 1 135,9 M XPF des autres dettes, qui correspondent aux avoirs détenus par les particuliers, les comptables publics de l'OPT-NC, les autres comptables publics et les comptes livrets d'épargne.

Les autres évolutions notables sont les suivantes :

- Baisse de 410,5 M XPF des dettes fournisseurs, à leur niveau le plus bas depuis 2018.
- + Baisse des dettes fiscales et sociales de 306,6 M XPF (-41%), essentiellement liée à l'absence d'IS à payer au titre de 2025 et à l'absence de prime d'intéressement à verser.
- Hausse importante des dettes sur immobilisations de 505,5 M XPF.

As. usé de prescription : 30.09.2025
Date de télétransmission : 17/09/2025
S. T. élec. 70 - 20
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

4 Le compte de résultat

Le compte de résultat est joint en annexe.

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

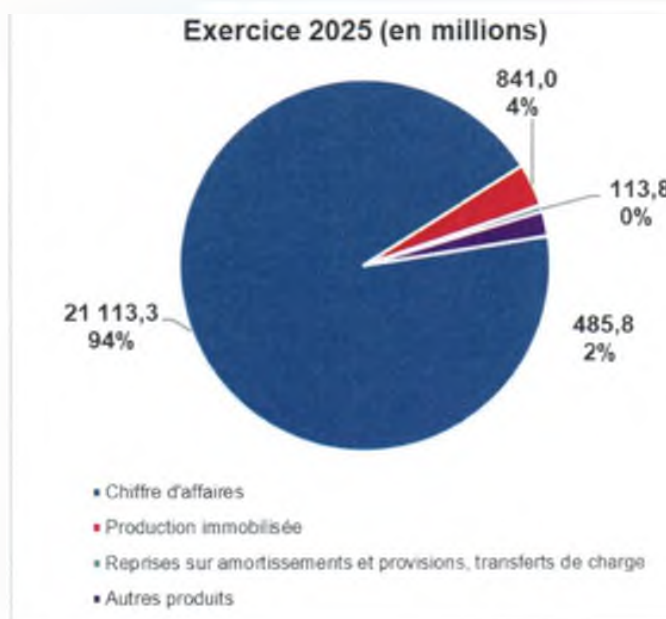
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

4.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation se composent du chiffre d'affaires, qui s'établit à 21,11 Mds XPF, de la production immobilisée pour 0,841 Md XPF, d'une subvention d'exploitation pour 0,01 Md XPF, des reprises sur amortissements et provisions pour 0,11 Md XPF, ainsi que des autres produits à hauteur de 0,48 Md XPF, détaillés ci-après.

Ces recettes enregistrent une baisse de 4,5 % par rapport à l'exercice 2024 (-1,1 Mds XPF). Le niveau atteint au 31 décembre 2025 constitue le plus bas observé au cours des 5 derniers exercices.

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2
Production stockée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production immobilisée	841,0	481,5	395,5	459,0	569,2
Subventions d'exploitation	10,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charge	113,8	40,1	93,4	45,0	140,8
Autres produits	485,8	449,8	514,2	832,3	367,1
TOTAL	22 564,6	23 619,2	24 109,1	25 226,0	23 825,3
Evolution versus N-1	- 4,5%	- 2,0%	- 4,4%	+ 5,9%	+ 0,9%

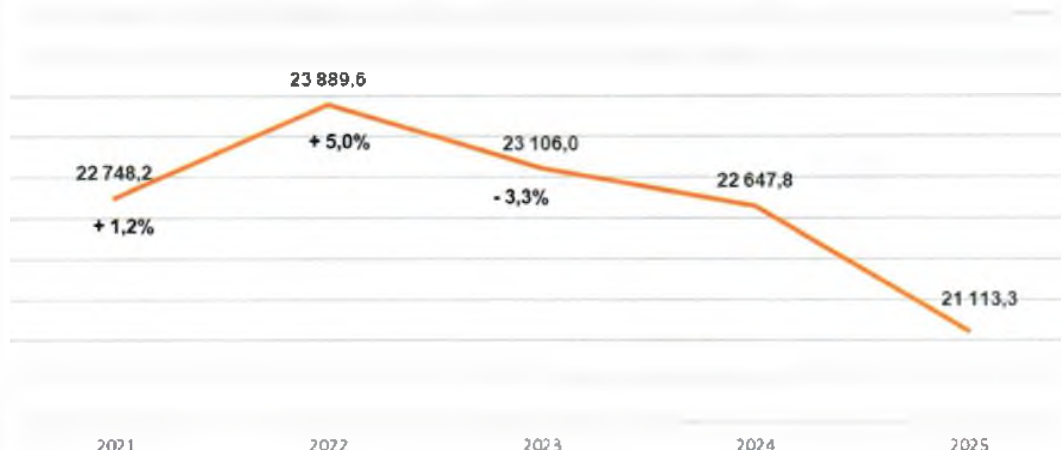


4.1.1 Le chiffre d'affaires (comptes 70)

Sur l'exercice 2025, le chiffre d'affaires de l'OPT-NC enregistre un recul de 6,8 % soit 1,534 Mds XPF par rapport à l'exercice 2024.

Accusé de réception en préfecture
988-133720202-2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Evolution du chiffre d'affaires 2021 à 2025 (en millions XPF)



La ventilation du chiffre d'affaires (CA) par activité est détaillée dans le tableau ci-dessous^B :

	2025	2024	2023	2022	2021	Var 2025/2024
CA Télécom	18 565,9	20 038,7	19 869,9	20 636,2	19 773,9	- 7,3%
CA Courrier	1 949,3	2 038,2	2 574,9	2 616,4	2 355,6	- 4,4%
CA Bancaire	591,2	564,6	654,9	631,4	609,7	+ 4,7%
CA Distribution	6,6	6,2	0,0	0,0	0,0	+ 5,7%
CA Autres	0,4	0,1	6,3	5,7	8,9	+ 270,3%
TOTAL	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2	-6,8%

*en millions XPF

En 2025, le CA de l'activité Télécom, qui représente 88% du CA total, enregistre une baisse significative de 1,472 Mds XPF par rapport à 2024 (-7,3%). Cette tendance est principalement liée au contexte économique dégradé, qui entraîne une hausse des résiliations et une limitation des usages (offres pré-payées).

S'agissant de l'activité Courrier, si le recul est moins marqué qu'en 2024, on note tout de même une diminution de 88,9 M XPF entre 2024 et 2025 (-4,4%) liée à deux principaux facteurs : le gel du plan d'augmentation des tarifs postaux et la baisse du volume courrier des grands émetteurs.

Les autres activités affichent toutes une hausse en 2025 :

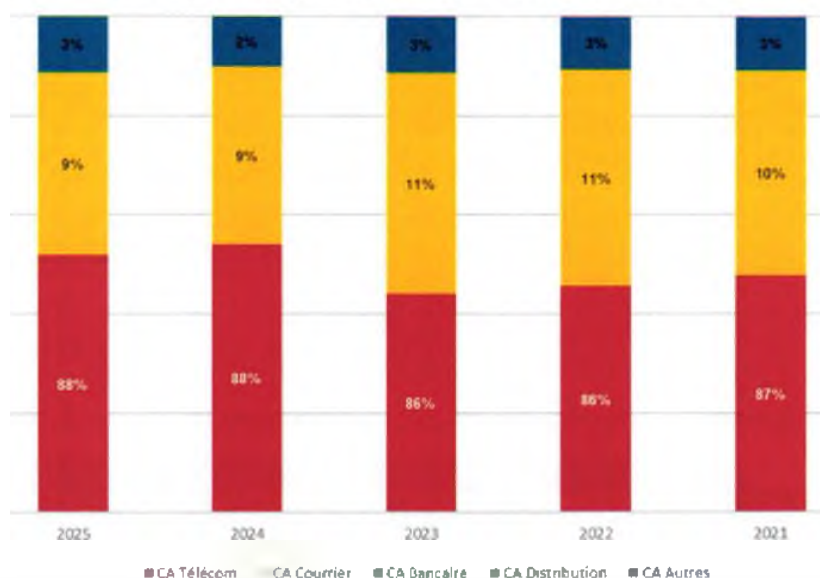
^B À compter de l'exercice 2024, une ligne spécifique relative aux recettes de la direction de la Distribution est désormais présentée. Jusqu'alors, l'ensemble du chiffre d'affaires non imputable aux activités télécoms, postales ou bancaires était agrégé dans la catégorie « Autres ». Désormais, les recettes directement générées par la direction de la Distribution — telles que les encaissements des factures EEC et Enercal, la revente de valeurs fiscales ou encore les ventes de modems — sont isolées de cette rubrique. La catégorie « Autres » ne regroupe plus que des recettes résiduelles issues principalement de la DMI et de la DRH.

- Le bancaire enregistre une hausse de 26,6 M XPF de son CA (+4,7%) liée à l'augmentation des frais de commission monétiques et des tarifs bancaires (frais de tenue de compte et frais liés aux cartes) ;
- Le CA de la distribution augmente de 0,4 M XPF (+5,7%), principalement en raison du lancement de la vente de GSM et d'accessoires en décembre 2025.

Accuse de réception en préfecture
989-132720202-20250917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

La ventilation du CA par activité est peu évolutive entre 2024 et 2025 : l'activité Télécom reste largement majoritaire (88%), tandis que le Courrier et le Bancaire s'établissent respectivement à 9% et 3%.

Ventilation du CA par activité - 2025 à 2021 (en millions XPF)



4.1.2 La production immobilisée (comptes 72)

La production immobilisée correspond au coût des travaux réalisés en interne par l'entreprise pour son propre compte, en vue de leur comptabilisation à l'actif du bilan en tant qu'investissements.

Son évaluation repose sur l'identification de projets dits « productifs », répondant aux critères cumulatifs suivants : existence d'un projet formellement identifié, évaluation financière fiable, caractère pluriannuel, contribution à la génération de ressources ou d'économies, apport de valeur ajoutée pour le client final et mobilisation d'au moins une ressource interne à hauteur de 50 % du temps de travail.

Ce coût s'ajoute aux dépenses internes d'installation des investissements réalisés. Il est calculé sur la base du temps effectivement consacré aux projets, valorisé selon un taux horaire moyen.

Pour l'exercice 2025, la production immobilisée se décline par direction comme suit :

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Production immobilisée - DADT.CGIT	0,0	252,9	230,7	272,8	274,5
Production immobilisée - DADT.CETIKON	0,0	120,7	143,8	159,4	120,7
Production immobilisée - DADA.CVG	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production immobilisée - DADT.DT	0,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Production immobilisée - DT.DT	717,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production immobilisée - SGDSI.DRV	0,0	0,0	7,0	7,0	0,0
Production immobilisée - DSB.DSB	124,0	97,8	0,0	0,0	0,0
Total	841,0	481,5	288,5	439,8	395,2
Evolution versus N-1	+ 74,7%	+ 21,7%	- 13,8%	- 19,4%	

*en millions XPF

NB : la production immobilisée de la DT a été regroupée sur une ligne unique en 2025 (DT.DT).

On note une hausse de la production immobilisée pour les deux directions concernées, DT et DSB (projet MANA). La hausse de la production immobilisée a permis de limiter le recul des produits d'exploitation et du CA.

4.1.3 Les autres produits de gestion courante (comptes 75)

Les autres produits de gestion courante se détaillent ainsi :

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Revenus des immeubles	82,4	87,0	85,3	80,2	80,0
Annulation dépenses exercices antérieurs	128,8	92,6	52,6	222,0	42,6
Pénalités télécom (retard, remises en service)	205,2	174,9	199,7	182,2	108,3
Autres produits de gestion courante	69,3	95,3	176,6	348,0	136,2
Total	485,8	449,8	514,2	832,3	367,1
Evolution versus N-1	+ 8,0%	- 12,5%	- 38,2%	+ 126,7%	

*en millions XPF

Ils enregistrent une hausse globale de 8 % en 2025 par rapport à l'exercice précédent, soit +35,9 M XPF, liée à l'augmentation des pénalités télécoms et des annulations de dépenses sur exercices antérieurs.

4.1.4 Les reprises sur provisions (comptes 781)

En 2025, des reprises sur provisions ont été comptabilisées pour un montant global de 113,8 M XPF :

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Reprises sur provisions pour risques	5,0	30,0	60,0	20,6	42,0
Reprises sur provisions engagements retraites	17,9	10,1	23,5	20,6	40,1
Reprises sur provisions créances douteuses	90,9	0,0	9,9	0,0	58,7
Reprises sur provisions dépréciation des immo corporelles	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0
Total	113,8	40,1	93,4	45,0	140,8
Evolution versus N-1	+ 184,0%	- 57,1%	+ 107,3%	- 68,0%	

Elles se répartissent comme suit (cf. *supra* §3.2.2) :

- Reprise sur provision pour risque à hauteur de 5 M XPF liée à la réévaluation des indemnisations qui seront éventuellement à payer par l'OPT-NC ;
- Reprise sur provision pour charge (retraites des contractuels) de 17,9 M XPF liée à un nombre de sortants des effectifs plus importants que le nombre des entrants ;

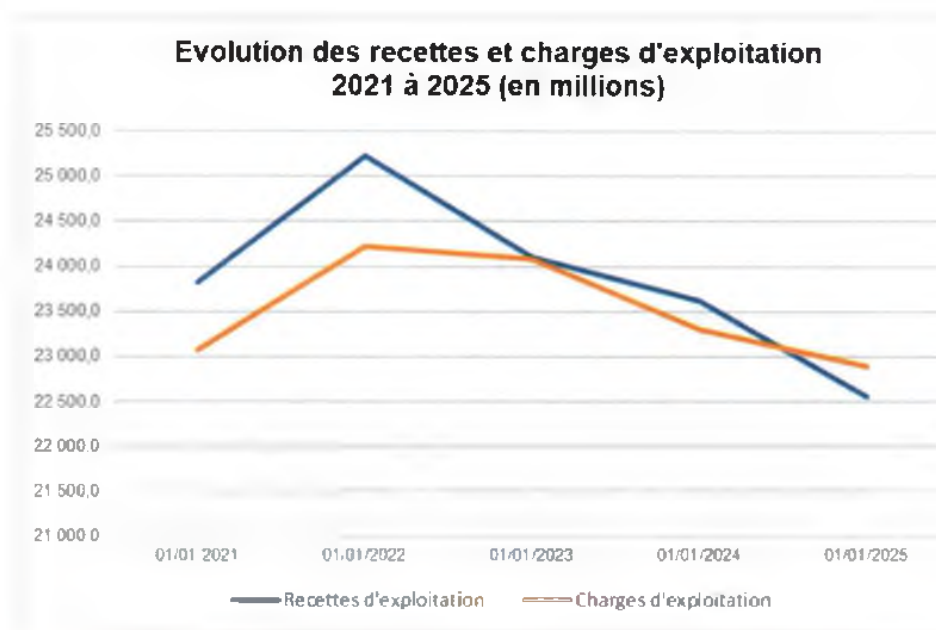
- Reprise sur provision pour créances douteuses pour 90,9 M XPF liée à la constatation définitive d'une charge OPT à la suite de la reconnaissance de la force majeure pour les déficits liés aux émeutes de 2024.

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

4.2 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 22,89 Mds XPF en 2025, en diminution de 1,7 % par rapport à 2024, soit une baisse de 0,402 Md XPF.



Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Achats	782,5	751,2	790,5	804,7	788,4
Services extérieurs	2 990,2	3 223,9	3 393,6	3 505,0	2 988,2
Autres services extérieurs	1 001,4	986,6	1 064,4	1 403,8	949,3
Impôts, taxes et versements assimilés	1 187,3	1 408,9	1 533,8	1 610,7	1 773,6
Charges de personnel	9 420,7	9 486,3	9 722,6	9 453,1	9 188,7
Autres charges de gestion courante	1 162,5	1 020,1	1 246,8	983,5	1 071,2
Dotations aux amortissements et provisions	6 347,7	6 417,3	6 329,9	6 455,0	6 303,9
TOTAL	22 892,4	23 294,4	24 081,7	24 215,7	23 063,2
Evolution versus N-1	- 1,7%	- 3,3%	- 0,6%	+ 5,0%	+ 2,1%

*en millions XPF

En 2025, les principales baisses constatées concernent les services extérieurs (-233,7 M XPF, soit -7,2%) et les impôts (-221,6 M XPF, soit -15,7%). A noter également la poursuite de la baisse des charges de personnel (-65,6 M XPF, soit -0,7%).

À l'inverse, certaines charges enregistrent une hausse, pour des montants toutefois nettement inférieurs

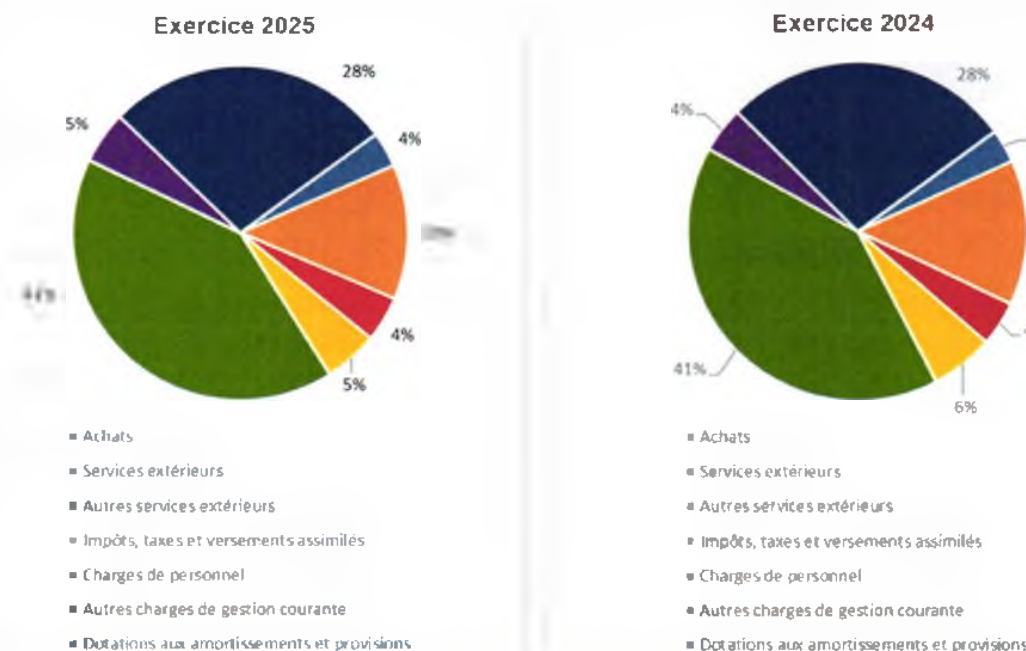
aux diminutions exposées ci-dessus :

- Hausse des autres charges de gestion courante de 142,4 M XPF (+4,2%) ;
- Hausse des achats de 31,3 M XPF (+4,2%) ;
- Hausse des autres services extérieurs de 14,8 M XPF (+1,5%).

Approuvé de réception en préfecture
6887102/2022-20250917-26 : 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Par ailleurs, la répartition des dépenses de fonctionnement reste globalement identique à celle constatée en 2024 :



4.2.1. Les achats (comptes 60)

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Fournitures de magasin	6,8	15,5	28,5	22,5	31,8
Variations de stock	6,6	5,7	(6,2)	(5,3)	15,3
Eau, Electricité, Carburant	619,3	584,5	614,9	584,8	541,1
Petit équipement	19,2	23,5	19,7	27,5	24,6
Fournitures administratives	39,0	24,7	36,9	52,4	50,0
Vêtements de travail	12,9	13,2	16,4	25,4	29,4
Autres achats non stockés	64,7	77,5	72,4	83,1	81,9
Achats de marchandises	8,8	1,8	2,5	4,7	7,5
Douanes et frais accessoires	5,2	4,7	5,5	9,7	6,8
Total	782,5	751,2	790,5	804,7	788,4
Evolution versus N-1	+ 4,2%	- 5,0%	- 1,8%	+ 2,1%	

*en millions XPF

Les achats augmentent de 31,3 M XPF en 2025. Le principal poste de dépenses concerne les fluides et le carburant pour un montant total de 619,3 M XPF (+34,8 M XPF par rapport à 2024, +6%) :

- 4,7 M XPF au titre des dépenses d'eau (6,8 M XPF en 2024) ;
- 571,4 M XPF au titre des dépenses d'électricité (534,4 M XPF en 2024) ;

- Accusé de réception en préfecture
N° 152129202-20200317-20
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
- Préfecture de la Région Nouvelle-Calédonie
1, rue de la République
98848 Nouméa Cedex
Tél : 02 97 79 00 00
Fax : 02 97 79 00 01
Email : pre@ncl.gouv.fr
- Préfecture de la Région Nouvelle-Calédonie
1, rue de la République
98848 Nouméa Cedex
Tél : 02 97 79 00 00
Fax : 02 97 79 00 01
Email : pre@ncl.gouv.fr

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

- Accusé des résumés en préfecture : 17/09/2026
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

4.2.3. Les autres services extérieurs (comptes 62)

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Personnel extérieur	0,8	1,0	1,0	1,0	2,8
Commissions	529,4	506,8	394,3	672,4	61,3
Honoraires	54,1	51,7	51,3	59,2	61,3
Publicité, publications	46,2	67,4	123,2	163,0	152,8
Transports sur achats, courriers, fonds	164,5	173,5	210,0	215,1	223,0
Déménagements	14,0	23,0	24,0	22,3	19,5
Frais de déplacements, missions, réceptions	83,5	73,0	115,7	112,9	63,2
Formation	87,3	68,2	128,2	142,5	117,3
Frais postaux, télécommunications et bancaires	4,1	4,1	4,0	3,2	3,1
Concours divers, cotisations	14,3	18,0	12,5	11,4	9,8
Redevance ordures ménagères	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1 001,4	986,6	1 064,4	1 403,8	949,3
Evolution versus N-1	+ 1,5%	- 7,3%	- 24,2%	+ 47,9%	

*en millions XPF

NB : Les ordures ménagères étaient préalablement comptabilisées en « impôts et taxes ».

Les dépenses relatives aux autres services extérieurs enregistrent une augmentation de 14,8 M XPF en 2025 (+1,5 %). Cette augmentation est notamment liée :

- À la hausse des commissions, notamment celles sur les SMS surtaxés ;
- Aux frais de déplacement (+10,6 M XPF, 14%) qui repartent à la hausse après une année 2024 marquée par les difficultés liées aux émeutes mais restent en deçà des dépenses constatées entre 2021 et 2023 ;
- Aux dépenses de formation (+ 19,1 M XPF, 28%), qui restent toutefois largement inférieures à celles constatées entre 2021 et 2023.

4.2.4. Les impôts, taxes et autres versements assimilés (comptes 63)

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Patente	16,8	17,9	26,7	21,5	17,2
Taxe foncière	36,8	36,7	36,7	40,2	36,5
Ordures ménagères	0,0	3,4	3,3	2,6	2,9
IRCDC	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Taxe communale d'aménagement	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
IRVM	0,0	16,0	15,1	17,5	36,4
CCS	0,1	4,0	3,8	2,8	4,6
Droits de mutation	1,8	1,0	0,6	1,5	0,0
TPCT	1 131,6	1 329,7	1 447,7	1 524,5	1 675,9
Total	1 187,3	1 408,9	1 533,8	1 610,7	1 773,6
Evolution versus N-1	- 15,7%	- 8,1%	- 4,8%	- 9,2%	

*en millions XPF

Les impôts, taxes et versements assimilés diminuent de 221,6 M XPF, soit une baisse de 16% en 2025. Ce recul est principalement attribuable à la poursuite de la diminution de la taxe sur la production et la consommation de télécommunications (TPCT), qui continue de baisser à mesure que les clients de l'OPT-NC sont raccordés à la fibre (-198,1 M XPF par rapport à 2024). Par ailleurs, les frais de patente ont retrouvé leur niveau de 2021, s'établissant à 16,8 M XPF, soit une baisse de 6,2 % (-1,1 M XPF par rapport

à 2024).

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

4.2.5. Les charges de personnel (comptes 64)

Les charges de personnel constituent 41 % des charges d'exploitation en 2025. Elles poursuivent leur diminution amorcée en 2024 : une baisse de 65,6 M XPF (-0,7%) est enregistrée par rapport à 2024.

Description	2024	2024	2023	2022	2021
Salaires et traitements bruts	6 775,5	6 845,9	7 057,7	6 921,9	6 771,4
Charges sociales patronales	2 349,1	2 338,7	2 352,7	2 258,2	2 147,9
Autres charges	296,1	301,7	312,2	272,9	289,4
Total	9 420,7	9 486,3	9 722,6	9 453,1	9 168,7
Evolution versus N-1	- 0,7%	- 2,4%	+ 2,9%	+ 2,9%	

*en millions XPF

Cette diminution résulte de la contraction des effectifs de 32,5 ETP, qui passent de 1 176,98 ETP au 31 décembre 2024 à 1 144,48 ETP en 2025 :

Catégories	2025		2024		2023		2022	
A	283,52	24,8%	285,1	24,2%	262,42	21,6%	246,66	20,4%
B	430,12	37,6%	435,49	37,0%	420,49	34,7%	404,25	33,4%
C	419,71	36,7%	452,51	38,4%	528,76	43,6%	558,02	46,1%
Conv. Coll	0,46	0,0%	0,55	0,0%	0,87	0,1%	1,45	0,1%
Apprentis	10,67	0,9%	3,33	0,3%		0,1%	0,92	0,1%
Total	1144,48		1176,98		1213,44		1211,3	

4.2.6. Les autres charges de gestion courante (comptes 65)

Description	2025	2024	2023	2022	2021
Redevances, licences	732,9	618,8	649,4	372,0	358,0
Créances irrécouvrables	119,1	60,6	101,3	134,0	58,1
Charges internationales	234,6	286,2	381,0	361,8	365,9
Taxes monétiques	24,3	19,1	17,1	14,0	11,5
Indemnités de perte de courrier	1,1	1,0	1,1	1,1	1,8
Annulation recettes exercice antérieur	40,8	19,1	77,0	63,5	262,1
Autres	9,7	15,3	20,0	37,1	13,7
Total	1 162,5	1 020,1	1 246,8	983,5	1 071,2
Evolution versus N-1	+ 14,0%	- 18,2%	+ 26,8%	- 8,2%	

Après une diminution significative constatée en 2024 (-226,7 M XPF), les autres charges de gestion courante connaissent une nouvelle augmentation de 142,2 M XPF en 2025, sans pour autant retrouver leur niveau de 2023. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des :

- Dépenses de redevances et licences (+ 114,1 M XPF), notamment dans le cadre du projet MANA ;
- Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables (+ 58,5 M XPF) ;
- Annulations de recettes sur exercice antérieur (+ 21,7 M XPF), liées à l'utilisation d'avoirs roaming.

A noter la poursuite de la diminution des charges internationales, qui baissent de 51,6 M XPF (-18%) en 2025.

Focus sur les admissions en non-valeur sur créances irrécouvrables

Les créances, lorsqu'elles sont irrécouvrables, sont admises en non-valeur sur proposition de l'agent comptable, après validation par le Conseil d'administration ou par le directeur général dans les limites de sa délégation de pouvoir.

L'admission en non-valeur repose sur la présentation de tout document attestant de l'échec des poursuites tels que le procès-verbal de carence ou la clôture pour insuffisance d'actif. La décision du Conseil d'administration fixe le seuil d'admission en non-valeur sans recours à un huissier de justice à 100 000 XPF.

L'admission en non-valeur d'une créance n'a pas pour effet d'éteindre le droit que l'OPT-NC détient sur le débiteur. Ainsi, en cas de retour à meilleure fortune, les poursuites sont reprises dans les limites de la prescription.

	Créances irrécouvrables 2025			Créances irrécouvrables 2024		
	Créances nées en 2025	Créances ex. antérieurs	Total 2025	Créances nées en 2024	Créances ex. antérieurs	Total 2024
Téléphone	3,14	98,77	101,91	4,38	41,74	46,12
Autres	0,18	17,02	17,19	1,66	12,77	14,43
Total	3,3	115,8	119,1	6,0	54,5	60,6

Le montant des créances admises en non-valeur au cours de l'exercice 2025 augmente de 58,55 M XPF soit 97%, par rapport à 2024. Ces admissions en non-valeur concernent des créances nées en 2025 à hauteur de 3,32 M XPF et des créances sur exercices antérieurs pour 115,78 MXPF.

4.2.7. Les dotations aux amortissements et provisions (comptes 68)

Les dotations aux amortissements

En 2021, le Conseil d'Administration a révisé en profondeur le plan d'amortissement à travers la délibération n°55-2021 pour les biens de la DT et la délibération n°102-2021 pour les biens de la DSI et de la DMI. Dans ce cadre, le mode dégressif a été abandonné, dans le but de répondre à la démarche de certification des comptes.

Plus récemment, la délibération n°022-2024 du Conseil d'Administration a de nouveau modifié les modalités du plan d'amortissement, notamment en allongeant de 20 à 25 ans la durée d'amortissement de certains biens, afin de mieux refléter la durée de vie effective des actifs concernés.

En 2025 les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent à 6,21 Mds XPF, représentant 29,4 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

Les évolutions des amortissements de l'actif immobilisé sont détaillées ci-après :

Description	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	8 619,5	917,0	0,0	9 536,5
Immobilisations corporelles, dont				
Constructions	21 293,6	1 150,2	0,0	22 443,7
Installations techniques	80 228,5	3 939,4	152,6	84 015,2
Installations générales	4,0	0,0	0,0	4,0
Matériel de transport	785,7	70,7	97,0	759,4
Matériel de bureau/Informatique	2 821,0	136,3	13,9	2 943,4
Total	113 752,2	6 213,6	263,5	119 702,3

*en millions XPF

Les dotations aux provisions

Les provisions augmentent sensiblement entre les exercices 2024 et 2025 global de 603,2 M XPF.

Les provisions pour litiges et retraite, d'un montant de 136,3 M XPF, ont un passif du bilan (cf. *supra* § 3.2.2). Les provisions pour clients douteux, d'un montant de 466,9 M XPF, sont quant à elles détaillées dans l'analyse de l'actif du bilan, dans la catégorie des créances (cf. *supra* § 3.1.3.3.).

L'évolution des provisions au cours de l'exercice 2025 est précisée dans le tableau ci-après.

Description	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provisions litiges	8,9	27,3	5,0	31,2
Provisions retraite	123,0	0,0	17,9	105,1
Autres provisions risques	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions clients douteux	450,9	106,9	90,9	466,9
Dépréciation immob. titres de participation	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	582,8	134,2	113,8	603,2

*en millions XPF

4.3 Les résultats intermédiaires

4.3.1. Résultat d'exploitation (REX)

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Résultat d'exploitation	(327,8)	324,8	27,4	1 010,3	762,1
Chiffre d'affaire	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2
Ratio de rentabilité REX/CA x100	-1,6%	1,4%	0,1%	4,2%	3,4%

*en millions XPF

Pour la première fois, le résultat d'exploitation est déficitaire et s'élève à - 327,8 M XPF pour l'exercice 2024, enregistrant une baisse significative 652,6 M XPF par rapport à 2024. Cela impacte le ratio de rentabilité, désormais négatif à -1,6%.

Concrètement, ce ratio indique que l'OPT-NC a généré, en 2025, un résultat d'exploitation déficitaire de 1,6 XPF pour chaque 100 XPF de chiffre d'affaires.

4.3.2. Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 15,4 M XPF pour l'exercice 2025, en recul de 83,3% par rapport à 2024 (92,1 M XPF).

Les produits financiers (comptes 76)

Les produits financiers, d'un montant de 213,4 M XPF, enregistrent un recul de 46% par rapport à 2024 (- 181,3 M XPF).

Cette diminution relève principalement des rubriques « Dividendes bruts reçus » et « Revenus des sommes placées sur CNE » :

- Aucun dividende OFFRATEL n'a été perçu en 2025, contre 100 M XPF en 2024 ;
- Diminution de 84,4 M XPF des revenus générés par les sommes placées (évolution s'explique par la baisse du taux de rémunération des livrets d'épargne de 1,17% contre 3% en 2024).



A noter toutefois les 2,5 M XPF de revenus sur créances immobilisées liés à la rémunération du dépôt de garantie LBP (convention 2025).

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes bruts reçus	0,0	100,0	94,6	109,3	227,7
Revenus des créances immobilisées	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenus des sommes placées sur CNE (réseau et clients)	208,4	292,8	278,7	153,8	100,1
Gains de changes	2,5	1,3	56,5	16,4	3,0
Rapports sur provisions titres Offratel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rémunération comptes courants d'associés	0,0	0,7	0,1	0,2	0,4
Total Produits financiers	213,4	394,7	429,9	279,6	331,2

*en millions XPF

Les charges financières (comptes 66)

Les charges financières connaissent une nette diminution de 104,5 M XPF (-35%), principalement due à baisse des intérêts versés aux déposants CNE en raison de la diminution du taux de rémunération des livrets d'épargne (cf. *supra*).

Les escomptes accordés diminuent également de 23,3 M XPF. Cette diminution est liée à l'arrêt des remises sur factures téléphonique pour les clients PRO en cas de paiement avant la date d'échéance.

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts/office de financement agents OPT (1)	15,3	16,5	16,7	7,7	1,3
Intérêts versés aux déposants CNE et agents CCP sur avoirs CCP	169,1	249,8	236,3	107,7	40,7
Escomptes accordés	4,0	27,3	40,4	44,9	48,4
Pertes de changes	7,9	6,2	49,5	3,7	8,4
Dotations aux provisions sur titres de participation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts moratoires	1,8	2,8	7,3	3,3	1,2
Autres charges financières	0,0	0,0	0,1	6,9	0,0
Total Charges financières	198,1	302,6	350,3	174,2	99,9
Résultat financier	15,4	92,1	79,5	105,4	231,3

*en millions XPF

4.3.3. Résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôt (RCAI) correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Le RCAI s'élève à -312,4 M XPF pour l'exercice 2025, en nette diminution par rapport à 2024 où il était de 417 M XPF, soit une diminution de -729,4 M XPF.

4.3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles. S'il reste négatif, il s'améliore sensiblement en 2025 pour s'établir à -51,2 M XPF (contre -60,3 M XPF en 2024).

Les produits exceptionnels (comptes 77)

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités sur marchés	17,2	22,9	40,4	10,3	6,2
Récouvrements sur créances admises en non-valeur	23,9	22,2	Acquis de récession en préfecture	37,1	
Dégrèvements d'impôts (autre qu'IS)	0,0	0,0	Date de télétransmission: 12/09/2025	0,0	
Produits de cessions des immobilisations corporelles	29,5	22,5	Date de réception préfecture: 17/09/2025	23,6	
Autres produits exceptionnels divers	19,0	7,7	11,3	25,4	15,4
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	22,5	22,5	22,5	22,5	22,5
Reprises sur provisions Cudane	0,0	0,0	0,0	300,0	0,0
Total Produits exceptionnels	112,1	97,7	110,7	4 402,4	82,4

*en millions XPF

En 2025, les produits exceptionnels, d'un montant de 112,1 MXPF, augmentent de 14,4 M XPF par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 15% principalement liée à :

- La hausse des produits de cessions des immobilisations corporelles issus des ventes aux enchères (+7,1 M XPF) ;
- L'augmentation des autres produits exceptionnels (+11,3 M XPF), liée au remboursement d'un excédent d'IS 2024.

Les charges exceptionnelles (comptes 67 et 687)

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités, amendes fiscales et pénales (1)	47,6	3,0	17,3	84,2	0,1
Subventions accordées et parrainages	19,9	23,5	27,1	29,1	22,7
Déficits ou débits admis en décharge	91,3	0,5	1,6	1,1	28,8
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	0,8	12,3	0,9	4 021,3	1,7
Autres charges exceptionnelles diverses	3,8	12,1	27,5	25,4	83,7
Dotations aux amortissements suite mise au rebut	0,0	106,8	6,7	6,2	38,3
Total Charges exceptionnelles	163,3	158,0	81,1	4 167,4	175,2
Résultat exceptionnel	(51,2)	(60,3)	29,6	235,0	(92,9)

*en millions XPF

Les charges exceptionnelles restent globalement stables et n'augmentent que de 5,3 M XPF en 2025 par rapport à l'exercice précédent. A noter toutefois l'augmentation de 44,5 M XPF des pénalités, liée à un redressement de la CAFAT à la suite d'un contrôle sur les avantages en nature.

4.4 La participation des salariés et les impôts (comptes 69)

Compte-tenu du REX déficitaire constaté en 2025, aucune prime d'intéressement ne sera versée aux agents. De la même manière, aucun IS n'est dû au titre de l'exercice.

4.5 Résultat net comptable

Le résultat net comptable (RNC) constitue l'indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise. Il reflète la différence entre l'ensemble des produits générés et l'ensemble des coûts engagés après prise en compte des éléments financiers et exceptionnels.

Un résultat net positif indique que l'entreprise a généré des bénéfices après réalisation de toutes ses dépenses. Inversement, un résultat net négatif indique que l'entreprise subit des pertes.

Le résultat net comptable (RNC) = PRODUITS – CHARGES (tous cycles confondus)

Ac 255 de réception en préfecture
989-1327/2022-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Il s'agit du 4ème exercice consécutif donnant lieu à un résultat net comptable négatif.

En effet, malgré les efforts poursuivis en 2025 pour une diminution des charges globales (-1,35 Mds XPF), la baisse concomitante des produits (-1,22 Mds XPF) traduit les difficultés rencontrées par l'Office pour maintenir leur niveau dans un contexte économique particulièrement dégradé.

Toutefois une légère amélioration est enregistrée, le RNC passant de -492,0 M XPF en 2024 à -363,6,0 M XPF à fin 2025. Cette réduction de la perte nette est essentiellement liée à l'absence de provisionnement de la prime d'intéressement et de liquidation d'IS compte tenu du REX et du RCAI déficitaires.

Le ratio de rigidité structurelle, qui mesure le poids des charges fixes (notamment les charges de personnel et les impôts) au regard de l'activité de l'établissement, s'établit à 47,3 % en 2025, en amélioration de +1,1 point par rapport à l'exercice précédent. Ce ratio traduit le niveau de contrainte imposé par les coûts fixes : plus leur poids est élevé, plus la structure de coûts de l'entreprise est rigide, limitant ainsi sa capacité d'ajustement rapide en cas de baisse d'activité.

Dans le cas de l'OPT-NC, ce niveau de ratio met en évidence des contraintes structurelles significatives, traduisant une forte proportion de dépenses incompressibles. En conséquence, près de la moitié des produits d'exploitation est mobilisée pour couvrir des charges de fonctionnement obligatoires, réduisant d'autant les marges de manœuvre financières.

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	22 564,6	23 619,2	24 109,1	25 226,0	23 825,3
- reprise sur amortissement/provision + transfert de charges	(113,8)	(40,1)	(93,4)	(45,0)	(140,8)
Charges d'exploitation - Impôts, taxe et versements assimilés	1 187,3	1 408,9	1 533,8	1 610,7	1 773,6
Charges d'exploitation - Charges de personnel	9 420,7	9 486,3	9 722,6	9 453,1	9 188,7
Impôts sur les sociétés (hors redressement fiscal)	0,0	517,1	443,3	1 025,9	215,4
Ratio de rigidité structurelle	47,3%	48,4%	48,7%	48,0%	47,2%

*en millions XPF

4.6 L'exécution budgétaire

En 2025, l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses) adopté par le Conseil d'Administration n'a pas été modifié (absence de décisions modificatives). Aussi, le taux de réalisation des prévisions de l'EPRD. Il permet de mesurer l'exécution réelle par rapport aux prévisions :

Accusé de réception en préfecture
989-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
COMPTES GÉNÉRAUX

N° et intitulé des postes	Charges (en millions XPF)			N° et intitulé des postes	Produits (en millions XPF)		
	BP	Réalisé	vs BP		BP	Réalisé	vs BP
60: Achats	794,5	782,5	98,5%	70: Ventes de produits, prestations de services, marchandises	22 442,1	21 113,3	94,1%
61: Services extérieurs	3 123,3	2 990,2	95,7%				
62: Autres services extérieurs	980,1	1 001,4	102,2%	72: Production immobilisée	500,0	841,0	168,2%
63: Impôts, taxes et versements assimilés	1 426,7	1 187,3	83,2%				
64: Charges de personnel	9 600,0	9 420,7	98,1%	74: Autres subventions d'exploitation	13,7	10,7	NS*
65: Autres charges de gestion courante	1 203,8	1 162,5	96,6%	75: Autres produits de gestion courante	309,0	485,8	157,2%
681: Dotations aux amortissements et aux provisions	6 453,5	6 347,7	98,4%	781: Reprises aux amortissements et aux provisions	126,4	113,8	90,0%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	23 581,9	22 892,4	97,1%	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 391,2	22 564,6	96,5%
66/686: Charges financières	263,6	198,1	75,1%	76/786: Produits financiers	280,4	213,4	76,1%
67/687: Charges exceptionnelles	138,8	163,3	117,7%	77/787: Produits exceptionnels	54,4	112,1	206,0%
69: Prime d'intéressement	0,0	0,0	NS*	79: Transferts de charges	0,0	0,0	NS*
Impôts sur les bénéfices	600,0	0,0	0,0%				
TOTAL DES DEPENSES	24 584,3	23 253,8	94,6%	TOTAL DES RECETTES	23 726,0	22 890,1	96,5%

*NS = Non significatif

Ecart significatif < 95% et > 105%

Ecart peu significatif entre 95% et 105%

En dépenses, le taux de réalisation s'établit à 94,6%, traduisant un niveau de dépenses globalement maîtrisé et légèrement inférieur aux prévisions initiales.

En recette, celui-ci s'élève à 96,5%, révélant un léger écart défavorable par rapport aux objectifs initialement fixés.

5 Les soldes intermédiaires de gestion

Préfecture
F.2
26 11337-1
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'approche par les soldes intermédiaires de gestion (SIG) permet d'identifier le poids de chaque poste du compte de résultat par rapport au chiffre d'affaires réalisé :

	31/12/2025		31/12/2024		31/12/2023	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Ventes de marchandises	6,5	0,03%	3,2	0,01%	4,7	0,02%
- Coût d'achat des marchandises	12,2	0,06%	(5,5)	-0,02%	9,0	0,04%
MARGE COMMERCIALE	(5,7)	-0,03%	8,7	0,04%	(4,2)	-0,02%
Production vendue	21 106,8	99,97%	22 644,6	99,99%	23 101,3	99,98%
+ Production stockée	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
- Désstockage de production	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
+ Production immobilisée	841,0	3,98%	481,5	2,13%	395,5	1,71%
PRODUCTION DE L'EXERCICE	21 947,8	103,95%	23 126,1	102,11%	23 496,8	101,69%
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 113,3	100,00%	22 647,8	100,00%	23 106,0	100,00%
- Coût d'achat des marchandises	12,2	0,06%	(5,5)	-0,02%	9,0	0,04%
- Consommation en provenance des tiers	4 761,9	22,55%	4 967,2	21,93%	5 239,5	22,68%
VALEUR AJOUTÉE	17 180,2	81,37%	18 167,5	80,22%	18 253,0	79,00%
+ Subventions d'exploitation	10,7	0,05%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
- Impôts et taxes	1 187,3	5,62%	1 408,9	6,22%	1 533,8	6,64%
- Charges de personnel	9 420,7	44,62%	9 486,3	41,89%	9 722,6	42,08%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 582,9	31,18%	7 272,3	32,11%	6 996,6	30,28%
+ Reprises et transferts de charges	113,8	0,54%	40,1	0,18%	93,4	0,40%
+ Autres produits	485,8	2,30%	449,8	1,99%	514,2	2,23%
- Dotations aux amortissements et provisions	6 347,7	30,06%	6 417,3	28,34%	6 329,9	27,40%
- Autres charges	1 162,5	5,51%	1 020,1	4,50%	1 246,8	5,40%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(327,8)	-1,55%	324,8	1,43%	27,4	0,12%
+ Quote part opérations en commun	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
+ Produits financiers	213,4	1,01%	394,7	1,74%	429,9	1,86%
- Quote part opérations en commun	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
- Charges financières	198,1	0,94%	302,6	1,34%	350,3	1,52%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(312,4)	-1,48%	417,0	1,84%	106,9	0,46%
+ Produits exceptionnels	112,1	0,53%	97,7	0,43%	110,7	0,48%
- Charges exceptionnelles	163,3	0,77%	158,0	0,70%	81,1	0,35%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(51,2)	-0,24%	(60,3)	-0,27%	29,6	0,13%
- Participation des salariés	0,0	0,00%	331,6	1,46%	319,0	1,38%
- Impôts sur les bénéfices	0,0	0,00%	517,1	2,28%	443,3	1,92%
RESULTAT DE L'EXERCICE	(363,6)	-1,72%	(492,0)	-2,17%	(625,8)	-2,71%
Produits de cession d'éléments actifs	29,5	0,14%	22,5	0,10%	4,3	0,02%
- Valeur comptable des éléments cédés	0,8	0,00%	12,3	0,05%	0,9	0,00%
PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS	28,7	0,14%	10,2	0,04%	3,4	0,01%

*en millions XPF

Les charges de personnel consomment 44,6% du chiffre d'affaires 2025 (sur 100 F XPF de chiffre d'affaires, 44,6 F XPF sont utilisés pour rémunérer le personnel).

Les amortissements constituent le second plus gros poste après les charges de personnel (30% du CA en 2025).

6 La capacité d'autofinancement

Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

La CAF est calculée soit à partir de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), comme présenté ci-dessous, soit à partir du résultat net.

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 582,9	7 272,3	6 996,6	7 571,3	7 629,2
+ Transferts de charges d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Autres produits d'exploitation	485,8	449,8	514,2	832,3	367,1
- Autres charges d'exploitation	1 162,5	1 020,1	1 246,8	983,5	1 071,2
+ Quote part de résultat sur opérations en commun	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Produits financiers	213,4	394,7	429,9	279,6	331,2
- Charges financières	198,1	302,6	350,3	174,2	99,9
+ Produits exceptionnels	60,1	52,8	83,9	72,1	58,7
- Charges exceptionnelles	162,5	39,0	73,4	139,9	135,2
- Participation des salariés	0,0	331,6	319,0	107,1	88,4
- Impôts sur les bénéfices	0,0	517,1	443,3	3 260,6	215,4
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 819,1	5 959,3	5 591,6	4 090,0	6 776,2

RESULTAT NET COMPTABLE	(363,6)	(492,0)	(625,8)	(2 017,1)	596,8
+ Dotations aux amortissements et provisions	6 347,7	6 524,1	6 336,6	6 461,2	6 342,2
- Reprises sur amortissements et provisions	113,8	40,1	93,4	345,0	140,8
- Résultat sur cession des éléments d'actifs	28,7	10,2	3,4	1,2	21,9
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	22,5	22,5	22,5	7,8	0,0
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 819,1	5 959,3	5 591,6	4 090,0	6 776,2

*en millions XPF

Le niveau de l'autofinancement est la conséquence directe du montant de EBE⁹.

L'EBE s'élève à 6,58 Mds XPF en 2025, contre 7,27 Mds XPF en 2024. Il représente ce que l'Office est capable de dégager comme ressources sur son cycle courant d'exploitation, son cœur de métier.

La capacité d'autofinancement (CAF) traduit quant à elle l'aptitude d'une entreprise à générer des ressources internes afin d'assurer le financement de ses investissements ou son fonctionnement futur. Pour l'exercice 2025, la CAF s'élève à 5,8 Mds XPF, en baisse de 140,3 M XPF par rapport à 2024.

Elle est toutefois supérieure à la CAF dégagée en moyenne au cours des 5 derniers exercices (5,6 Mds XPF).

La CAF dégagée en 2025 a ainsi permis de financer l'intégralité des investissements réalisés au cours de l'exercice.

⁹ EBE = produits courants - charges courantes.

7 L'analyse fonctionnelle

Procès de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

7.1 Le fonds de roulement (FDR)

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des capitaux permanents (capitaux propres et dettes à long terme) sur les actifs immobilisés. Il représente ainsi le montant des ressources durables et structurelles dont dispose l'OPT-NC pour assurer son cycle d'exploitation.

Il permet de couvrir le décalage entre l'encaissement de recettes et le paiement des dépenses. Il s'apparente donc à une réserve dans laquelle l'Office peut puiser.

Le fonds de roulement s'établit à un niveau de 7,9 Mds XPF au 31/12/2025, en hausse de 629 M XPF par rapport au 31/12/2024 :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres	45 392,6	45 778,7	46 293,2	46 941,5	48 638,1
Amortissements/Provisions	120 306,5	114 336,0	109 839,2	103 917,2	98 808,3
Dettes financières	1 183,3	1 278,5	1 372,6	1 372,6	0,3
Sous-total	166 882,3	161 393,3	157 505,1	152 231,3	147 446,7
- Actif immobilisé brut	(158 980,7)	(154 120,6)	(148 337,1)	(143 330,1)	(138 300,6)
FONDS DE ROULEMENT	7 901,6	7 272,7	9 168,0	8 901,2	9 146,1

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Chiffres d'affaires HT	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2
FDR en jours de CA	136,6	117,2	144,8	136,0	146,8
Dépenses de fonctionnement	16 544,7	16 877,0	17 751,7	17 760,8	16 759,3
FDR en jours de dépenses	174,3	157,3	188,5	182,9	199,2

*en millions XPF

Le ratio de prudence = FDR / jours de dépenses fonctionnement se situe entre 30 et 60 jours, selon la référence de la direction générale des collectivités locales.

Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement correspond à 174 jours de dépenses de fonctionnement. La situation de l'OPT-NC reste donc saine au regard du ratio de prudence.

7.2 Le tableau de financement

Le tableau de financement présente les flux qui ont affecté les postes du bilan au cours d'un exercice, en les classant en emplois et en ressources. Il permet d'étudier la solidité financière et d'évaluer la capacité de l'entreprise à créer de la richesse.

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	5 819,1
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé		Cession ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	1 209,8	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	5 059,8	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	0,0	Immobilisations financières	
		Réduction d'immobilisations financières	463,2
Réduction des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Augmentation de capital ou apports	
		Augmentation des autres capitaux propres	
Remboursement des dettes financières	95,3	Augmentation des dettes financières	0,0
Prêt exceptionnel à la Nouvelle-Calédonie		Remboursement du prêt exceptionnel à la Nouvelle-Calédonie	682,0
		Subvention FEI	
TOTAL DES EMPLOIS	6 364,8	TOTAL DES RESSOURCES	6 993,8
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	629,0	PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT	0,0
Equilibre du tableau de financement	6 993,8	Equilibre du tableau de financement	6 993,8

Les ressources durables s'avérant supérieures aux emplois stables, l'OPT-NC a dégagé un apport au fonds de roulement de 629 M XPF en 2025. Pour rappel, en 2024, on constatait une diminution du FDR de 1,9 Mds XPF, principalement liée au transfert en immobilisation financière du dépôt de garantie LBP.

7.3 Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) correspond au montant que l'office doit posséder pour payer ses charges courantes en attendant de percevoir le paiement dû par ses clients. Il traduit ainsi le décalage de trésorerie entre le paiement des fournisseurs et les encaissements clients. Le BFR se décompose entre BFR d'exploitation et BFR hors exploitation.

BFR d'exploitation

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Stocks	60,1	66,7	72,4	66,2	60,8
+ Avances/acptes versés sur commandes en cours	0,1	0,0	0,0	0,0	2,0
+ Créances clients	2 449,0	2 231,5	2 189,5	2 032,2	1 896,8
- Avances/acptes reçus sur commandes en cours	0,0	(0,1)	(0,9)	(2,6)	(3,1)
- Dettes fournisseurs	(966,2)	(1 376,6)	(1 357,7)	(2 213,3)	(1 046,4)
- Dettes fiscales et sociales	(433,4)	(740,0)	(542,9)	(2 193,9)	(644,1)
BFR d'exploitation	1 109,6	181,4	360,4	(2 311,4)	266,0

*en millions XPF

Le BFR d'exploitation demeure positif en 2025, à hauteur de 1,1 Mds XPF, traduisant un besoin de financement à court terme. Ce solde résulte d'un niveau de créances clients et de stocks supérieur à celui des dettes fournisseurs, fiscales et sociales. En d'autres termes, l'OPT-NC règle ses fournisseurs avant d'avoir encaissé les créances dues par ses clients.

Ce BFR d'exploitation positif souligne les limites de l'intérêt du raccourcissement du délai global de paiement pratiqué par l'Office et milite pour la mise en place d'une gestion active de la trésorerie.

BFR hors exploitation

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Autres créances	800,3	498,5	800,5	695,6	300,8
+ Capital souscrit et appelé, non versé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Charges constatées d'avance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(1 494,6)	(989,2)	(994,2)	(1 443,6)	(2 444,7)
- Autres dettes (1)	(714,3)	(740,5)	(797,0)	(654,1)	(742,0)
- Produits constatés d'avance	(123,7)	(128,9)	(132,6)	(133,2)	(134,1)
BFR hors exploitation	(1 532,3)	(1 360,1)	(1 123,3)	(1 535,3)	(3 019,9)

*en millions XPF

(1) Le poste « autres dettes » du passif est ici retraité des fonds indisponibles enregistrés aux comptes 4672211 et 467211, à savoir les dépôts de fonds des comptables publics et les avoirs des particuliers (comptes CCP et livrets A et B) pour un montant total de 32,42 Mds XPF en 2023, 32,40 Mds XPF en 2022 et 36,07 en 2021.

Le besoin en fonds de roulement hors exploitation présente, quant à lui, un solde négatif, indiquant que les dettes hors exploitation non encore réglées par l'OPT-NC permettent de financer les créances en attente d'encaissement.

Cette situation contribue favorablement à la trésorerie de l'Office sur le court terme.

BFR total

Ainsi, sur l'ensemble de ses activités d'exploitation et hors exploitation, l'OPT-NC ne présente pas de besoin de trésorerie. L'excédent de ressources ainsi dégagé contribue positivement à la trésorerie de l'établissement.

7.4 La trésorerie et l'équilibre financier

La répartition de la trésorerie de l'OPT-NC a été abordée dans l'analyse du bilan (cf. *supra* § 3.1.4).

Pour rappel sur les trois derniers exercices :

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Trésorerie propre disponible	2 156,5	5 726,2	4 447,7
Trésorerie propre indisponible	6 167,8	2 725,1	5 483,2
Trésorerie tierce	28 629,2	29 738,9	31 622,0
Total	36 953,5	38 190,2	41 552,9

*en millions XPF

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Liquidités immédiates	2 156,5	5 726,2	4 447,7
Liquidités limitées	6 167,8	2 725,1	2 986,9
Liquidités générales	0,0	0,0	2 496,3
Liquidités non disponibles	28 629,2	29 738,9	31 622,0
Total liquidités	36 953,5	38 190,2	41 552,9

*en millions XPF

La trésorerie propre de l'Office s'établit à 8,32 Mds XPF au 31 décembre 2025, soit un niveau comparable

à celui constaté fin 2024.

Accusé de réception en préfecture					
Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Fonds de roulement	7 901,6	7 272,7	9 168,0	8 901,2	9 146,1
- BFR total	422,7	1 178,6	763,0	3 848,7	2 758,9
= Trésorerie disponible	8 324,3	8 451,3	9 930,9	12 747,9	11 900,1

la Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Un fonds de roulement (FDR) élevé constitue un indicateur de solidité financière, dans la mesure où il permet de financer une part importante du besoin en fonds de roulement (BFR) et représente une réserve de sécurité pour faire face à d'éventuelles pertes futures.

Dans le cas présent, la situation financière de l'OPT-NC demeure globalement robuste.

Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Dans le cas de l'OPT-NC, l'approche historique est utilisée car elle est la seule pertinente à l'échelle de l'établissement dans son ensemble.

Certains d'entre eux ont déjà fait l'objet de commentaires dans le cadre de l'analyse du compte de résultat.

*en millions XPF

Enfin, la marge nette reste négative pour la quatrième année consécutive. Elle s'améliore toutefois de 0,5 point par rapport à 2024, pour s'établir à -1,72 %. En d'autres termes, chaque 100 F XPF de chiffre d'affaires réalisé en 2025 se solde par une perte nette de 1,7 F XPF pour l'OPT-NC.

8.2 Les ratios d'efficacité

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026
Faut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
Contrôle de Qualité

Les ratios d'efficacité permettent de mesurer la capacité de l'entreprise à optimiser l'usage de ses ressources pour générer des revenus. Leur suivi régulier contribue à identifier les points de vigilance et à améliorer l'efficacité.

	2025	2024	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires (en M XPF)	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2
Créances clients (en M XPF)	2 449,0	2 231,5	2 189,5	2 032,2	1 896,8
Délai de rotation des créances clients (Créances clients / Chiffre d'affaires) x 365	42	36	35	31	30
Dépenses d'exploitation HT (en M XPF)	16 544,7	16 877,0	17 751,7	17 760,8	16 759,3
Dettes fournisseurs TTC (en M XPF)	966,2	1 376,6	1 357,7	2 213,3	1 046,4
Délai de rotation des dettes fournisseurs (dettes fournisseurs / dépenses d'exploitation) x 365	21	30	28	45	23

Les délais de rotation des créances clients et des dettes fournisseurs confirment l'analyse réalisée du besoin en fonds de roulement (BFR) d'exploitation : en 2025, les fournisseurs de l'OPT-NC sont réglés plus rapidement que les clients ne s'acquittent de leurs factures. Cette situation crée un besoin de trésorerie récurrent, destiné à couvrir le décalage des encaissements.

Compte tenu du contexte économique lié aux émeutes de 2024, le délai moyen de paiement des clients s'est encore dégradé en 2025, atteignant désormais 42 jours. Parallèlement, le délai de rotation des dettes fournisseurs est passé de 30 à 21 jours. Ces évolutions ont un impact sur le BFR d'exploitation, en nette augmentation en 2025 (cf. *supra* § 7.3).

	2025	2024	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires (en M XPF)	21 113,3	22 647,8	23 106,0	23 889,6	22 748,2
Total de l'actif (en M XPF)	79 073,6	80 903,3	83 234,1	86 905,5	90 263,5
Ratio de rotation de l'actif (Chiffre d'affaires / Actifs totaux)	0,27	0,28	0,28	0,27	0,25

Enfin, le ratio de rotation de l'actif, indicateur de l'efficacité de mobilisation des actifs pour générer des recettes, se maintient dans une fourchette stable entre 0,25 et 0,28 sur les cinq derniers exercices. En 2025, 100 XPF d'actifs immobilisés ont permis de générer 27 XPF de chiffre d'affaires, niveau identique à celui observé en 2022.

8.3 Les ratios de performance

	2025	2024	2023	2022	2021
Résultat net (en M XPF)	(363,6)	(492,0)	(625,8)	(2 017,1)	596,8
Valeur comptable des capitaux propres (en M XPF)	45 392,6	45 778,7	46 293,2	46 941,5	48 638,1
Rentabilité des capitaux propres (Résultat net / Valeur comptable des capitaux propres)	-0,8%	-1,1%	-1,4%	-4,3%	1,2%
Charges d'intérêts (en M XPF)	15,3	16,5	16,7	7,7	1,3
Valeur comptable des actifs (en M XPF)	79 073,6	80 903,3	83 234,1	86 905,5	90 263,5
Rentabilité de l'actif (résultat net + intérêts) / Valeur comptable des actifs	-0,4%	-0,6%	-0,7%	-2,3%	0,7%

*en millions XPF

Les ratios de performance visent à mesurer la richesse créée par l'entreprise à partir de ses ressources.

propres.

Les capitaux propres de l'OPT-NC représentent 57,4 % du passif total, ce qui induit que la rentabilité économique (ou rentabilité de l'actif) soit approximativement équivalente à la rentabilité des capitaux propres.

Toutefois, les résultats nets négatifs enregistrés sur les trois derniers exercices génèrent de fait des rentabilités négatives.

Il demeure indispensable d'avoir une vigilance particulière afin que la rentabilité économique, comme la rentabilité des capitaux propres, se maintiennent à un niveau supérieur ou égal à 0 %, afin de préserver l'intégrité des fonds propres de l'établissement.

8.4 Les ratios de risque

Les ratios de risque permettent d'analyser la capacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers au travers d'indicateurs de solvabilité et de liquidité.

	2025	2024	2023	2022	2021
Dettes long terme (en M XPF)	1 183,3	1 278,5	1 372,6	1 372,6	812,2
Valeur comptable des capitaux propres (en M XPF)	45 392,6	45 778,7	46 293,2	46 941,5	48 638,1
Levier (Dettes LT / Valeur comptable des capitaux propres)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux d'endettement (Dettes LT / Dettes LT + Valeur comptable des capitaux propres)	2,5%	2,7%	2,9%	2,8%	0,0%
Bénéfice avant impôts et intérêts (en M XPF)	-363,6	25,0	-182,5	1 243,5	812,2
Charges d'intérêts (en M XPF)	15,3	16,5	16,7	7,7	1,3
Ratio de couverture des intérêts (Bénéfice avant impôts et intérêts / Charges d'intérêts)	-23,8	1,5	-10,9	161,1	NS

L'OPT-NC présente une situation d'endettement extrêmement faible, avec un unique emprunt contracté en 2022 pour 1,38 Mds XPF. Ce niveau d'endettement représente seulement 2,6 % des capitaux propres, limitant de facto tout effet levier. Si ce faible recours à l'endettement constitue un facteur sécurisant dans un contexte de rentabilité économique négative, il peut néanmoins également traduire une sous-mobilisation du levier financier, qui pourrait, dans certaines conditions, être davantage sollicité afin d'accompagner les investissements ou soutenir la performance, tout en optimisant la structure de financement.

Enfin, les ratios de liquidité ont été calculés hors fonds détenus pour compte de tiers (notamment ceux des clients et comptes publics autres que l'OPT-NC), de manière à évaluer uniquement la capacité réelle de l'établissement à faire face à ses dettes à court terme.

Seule la trésorerie propre disponible, autrement dit les liquidités immédiatement mobilisables, a été retenue.

Ces ratios se déclinent en trois niveaux :

- Le ratio de liquidité générale mesure la capacité des actifs circulants (stocks, créances clients, disponibilités) à couvrir le passif circulant (dettes fournisseurs, dettes sociales et autres dettes à court terme) ;
- Le ratio de liquidité réduite exclut les stocks, considérés comme moins aisément mobilisables ;
- Le ratio de liquidité immédiate prend en compte exclusivement la trésorerie immédiatement disponible.

	2025	2024	2023	2022	2021
Actifs courants hors fonds non OPT-NC (en M XPF)	11 166,9	10 797,0	12 779,1	15 351,7	14 030,7
Créances clients (en M XPF)	2 449,0	2 231,5	2 386,0	2 205,9	1 896,8
Liquidités immédiates (en M XPF)	2 156,5	5 726,2	4 417,2	6 092,2	5 542,4
Passif courant hors fonds non OPT (en M XPF)	3 608,5	3 846,3	3 691,8	6 504,9	4 877,1
Ratio de liquidité générale (Actif courant / Passif courant)	3,1	2,8	3,5	2,4	2,9
Ratio de liquidité réduite (Liquidité immédiate + Créances clients / Passif courant)	1,3	2,1	1,8	1,3	1,3
Ratio de liquidité immédiate (Liquidités immédiates / Passif courant)	0,6	1,5	1,2	0,9	1,1

De manière générale, un ratio de liquidité générale supérieur ou égal à 2 est considéré comme satisfaisant. Pour l'exercice 2025, ce ratio s'établit à 3,1, en augmentation par rapport à 2024 et supérieur au seuil de référence. Cela témoigne de la capacité de l'établissement à honorer ses engagements à court terme.

A noter toutefois le repli des ratios de liquidité réduite et immédiate, lié au changement de fonctionnement du compte bancaire support des virements et prélèvements entrants et sortants à destination et depuis les clients OPT (cf. *supra* § 3.1.4). De nouvelles modalités de gestion de ce compte actuellement en cours de définition devraient permettre de ramener ce ratio à un niveau plus favorable courant 2026.

9 La fiscalité locale

Accusé de réception en préfecture
989-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

9.1 L'OPT-NC « contributeur »

Au titre de l'exercice 2025, l'OPT-NC a comptabilisé en charges (comptes 63 et 69) un montant de 1,187 Mds XPF d'impôts et taxes :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Taxe provinciale sur les communications téléphoniques (1)	1 131,6	1 329,7	1 447,7	1 524,5	1 675,9
Impôt Sociétés et Contribution Sociale Additionnelle	0,0	517,1	701,0	1 025,9	215,4
Redressement fiscal	0,0	0,0	0,0	2 234,7	0,0
Contribution patente	16,8	17,9	26,7	21,5	17,2
Contribution foncière	36,8	36,7	36,7	40,2	36,5
IRCDC	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
IRVM (Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières)	0,0	16,0	15,1	17,5	36,4
CCS (Contribution Calédonienne de Solidarité)	0,1	4,0	3,8	2,8	4,6
Autres taxes (droits de mutation-OM jusqu'en 2024 droits de mutation seuls en 2025)	1,8	4,4	3,9	4,2	2,9
Total	1 187,3	1 925,9	2 234,8	4 871,4	1 969,0

*en millions XPF

La TPCT, d'un montant de 1,13 Mds XPF, représente à elle seule 95% des impôts à la charge de l'OPT-NC. A noter l'absence d'IS dû au titre de 2025. Dans ce contexte, le second poste de dépense lié à l'impôt concerne la contribution foncière.

NB : Des droits de douane sur les achats de fonctionnement et d'investissement ont par ailleurs été enregistrés sur des comptes de charges (classe 60), pour un montant de 13,9 M XPF en 2025 (contre 5 M XPF en 2024, 22,5 M XPF en 2023, 31,3 M XPF en 2022 et 38,5 M XPF en 2021).

9.2 L'OPT-NC « collecteur »

Au titre de l'exercice 2025, l'OPT-NC a collecté auprès de ses clients 1,59 Mds XPF d'impôts, taxes et droits de douane se décomposant comme suit :

Exercice s'achevant le	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
TGC Collectée	1 233,9	1 298,6	1 287,5	1 342,9	1 321,3
TOF	29,2	28,6	31,0	31,3	29,3
Centimes Additionnels	83,3	90,2	99,2	98,7	98,6
Contribution téléphonique	61,8	55,0	64,3	66,1	65,6
IRCDC sur les livrets B et CCP des agents	4,4	6,6	5,9	2,4	0,9
CCS sur livrets A et B et CCP des agents	6,8	10,0	9,5	4,3	1,1
Droits de douane (frais de taxation des envois postaux encaissés pour le compte de la douane)	173,1	172,2	219,2	215,0	228,5
Total	1 592,5	1 661,1	1 716,5	1 760,7	1 745,2

*en millions XPF

La TGC collectée représente 87% des taxes collectées avec un montant de 1,23 Mds XPF.

Les centimes additionnels représentent quant à eux 6% des taxes collectées pour 83,3 M XPF, suivis de la contribution téléphonique pour 61,8 M XPF soit 4%. La TOF a rapporté 29,2 M XPF, soit une part de 2% de la fiscalité collectée.

COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE

31/12/2025

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

00 - Page de garde.....	1
01 - Compte de résultat (en liste).....	2
02 - Compte de résultat (suite).....	3
03 - Soldes intermédiaires de gestion.....	4
04 - Bilan Actif.....	5
05 - Bilan passif.....	6
06 - Immobilisations.....	7
07 - Amortissements.....	8
08 - Amortissements (suite).....	9
09 - Provisions.....	10
10 - Créances et dettes.....	11
11 - Détail des charges à payer.....	12
12 - Détail des produits à recevoir.....	13
13 - Détail des charges et produits constatés d'avance.....	14
14 - Charges et produits exceptionnelles.....	15
15 - Effectif moyen.....	16
16 - Ventilation du chiffre d'affaires net en CFP.....	17
17 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	18
18 - Variation des capitaux propres.....	19
19 - Résultats des 5 derniers exercices.....	20
20 - Capacité d'autofinancement.....	21
21 - Liste des filiales et participations.....	22
22 - Synthèse de l'exécution des recettes et dépenses.....	23
23 - Synthèse de l'exécution des recettes et dépenses.....	24

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

24 - Affectation des resultats . AG.....	25
25 -Tableau de financement.....	26
26 - Engagements de credit bail.....	27

COMPTE DE RESULTAT (en liste

Accusé de réception en préfecture
688-13272022-20250917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE RÉALITÉ

RUBRIQUES	Nouvelle Calédonie	Exportations	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	6 517 036		6 517 036	3 190 279
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 106 829 940		21 106 829 940	22 644 610 522
Chiffres d'affaires nets	21 113 346 976		21 113 346 976	22 647 800 801
Production stockée				
Production immobilisée			840 983 641	481 483 221
Subventions d'exploitation			10 739 857	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			113 788 535	40 066 641
Autres produits			485 765 288	449 840 444
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 564 624 297	23 619 191 107
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [y compris droits de douane], dont achats locaux			13 973 484	6 520 567
Variation de stock de marchandises			(1 797 848)	(12 002 819)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			6 809 041	15 534 289
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			8 348 333	17 695 587
Autres achats et charges externes			4 746 772 843	4 934 008 661
TOTAL charges externes :			4 774 105 853	4 961 756 285
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 187 320 236	1 408 874 281
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 775 481 446	6 845 943 874
Charges sociales			2 645 266 521	2 640 393 719
TOTAL charges de personnel :			9 420 747 967	9 486 337 593
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 213 568 162	6 129 584 394
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			106 876 135	236 674 000
Dotations aux provisions pour risques et charges			27 276 925	51 085 641
TOTAL dotations d'exploitation :			6 347 721 222	6 417 344 035
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 162 485 744	1 020 052 026
CHARGES D'EXPLOITATION			22 892 381 022	23 294 364 220
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(327 756 725)	134 826 887

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut Commissariat de la République de la Nouvelle-Calédonie
Net (N) Net (N-1)
31/12/2025 31/12/2024
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(327 756 725)	324 826 887
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		100 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 539 380	
Autres intérêts et produits assimilés	208 398 341	293 415 021
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	2 480 605	1 301 176
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	213 418 326	394 716 197
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	190 194 349	296 332 873
Différences négatives de change	7 871 153	6 243 681
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	198 065 502	302 576 554
RÉSULTAT FINANCIER	15 352 824	92 139 643
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(312 403 901)	416 966 530
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 410 137	52 552 857
Produits exceptionnels sur opérations en capital	52 670 466	45 166 029
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	112 080 603	97 718 886
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	159 175 026	29 062 831
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 131 642	22 227 683
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		106 756 396
	163 306 668	158 046 910
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(51 226 065)	(60 328 024)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		331 617 603
Impôts sur les bénéfices et CAIS		517 051 826
TOTAL DES PRODUITS	22 890 123 226	24 111 626 190
TOTAL DES CHARGES	23 253 753 192	24 603 657 113
BÉNÉFICE OU PERTE	(363 629 966)	(492 030 923)

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Accusé de réception en préfecture
089-1237292-20250917-25-11337-DE
Date de transmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	%	31/12/2024	%
Ventes de marchandises	6 517 036	0,03	3 190 279	0,01
- Coût d'achat des marchandises	12 175 636	0,06	(5 482 252)	-0,02
MARGE COMMERCIALE	(5 658 600)	-0,03	8 672 531	0,04
Production vendue	21 106 829 940	99,97	22 644 610 522	99,99
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée	840 983 641	3,98	481 483 221	2,13
PRODUCTION DE L'EXERCICE	21 947 813 581	103,95	23 126 093 743	102,11
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 113 346 976	100	22 647 800 801	100
- Coût d'achat des marchandises	12 175 636	0,06	(5 482 252)	-0,03
- Consommation en provenance des tiers	4 761 930 217	22,55	4 967 238 537	21,93
VALEUR AJOUTÉE	17 180 224 764	81,37	18 167 527 737	80,22
+ Subventions d'exploitation	10 739 857	0,05		
- Impôts et taxes	1 187 320 236	5,62	1 408 874 281	6,22
- Charges de personnel	9 420 747 967	44,62	9 486 337 593	41,89
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 582 896 418	31,18	7 272 315 863	32,11
+ Reprises et transferts de charges	113 788 535	0,54	40 066 641	0,18
+ Autres produits	485 765 288	2,3	449 840 444	1,99
- Dotations aux amortissements et provisions	6 347 721 222	30,06	6 417 344 035	28,34
- Autres charges	1 162 485 744	5,51	1 020 052 026	4,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(327 756 725)	-1,55	324 826 887	1,43
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	213 418 326	1,01	394 716 197	1,74
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	198 065 502	0,94	302 576 554	1,34
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(312 403 901)	-1,48	416 966 530	1,84
Produits exceptionnels	112 080 603	0,53	97 718 886	0,43
- Charges exceptionnelles	163 306 668	0,77	158 046 910	0,7
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(51 226 065)	-0,24	(60 328 024)	-0,27
- Participation des salariés			331 617 603	1,46
- Impôt sur les bénéfices			517 051 826	2,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(363 629 966)	-1,72	(492 030 923)	-2,17
Produits de cession d'éléments d'actif	29 510 634	0,14	22 454 199	0,1
- Valeur comptable éléments cédés	768 533	0	12 264 829	0,05
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	28 742 101	0,14	10 189 370	0,04

BILAN ACTIF

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20250917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Has E-Corn Net (N) République Net (N-1) initiale	Net (N) République Net (N-1) initiale
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 802 320 452	9 459 235 538	1 343 084 914	1 969 209 811
Fonds commercial	56 775 715		56 775 715	56 775 715
Autres immobilisations incorporelles	79 000 573	77 310 829	1 689 744	5 238 708
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 048 851 337		2 048 851 337	1 126 403 893
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 986 948 077	9 536 546 367	3 450 401 711	3 157 628 127
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 382 771 964		1 382 771 964	1 382 771 964
Constructions	30 065 022 092	22 443 716 183	7 621 305 909	7 897 598 087
Installations techniques, matériel et outillage industriel	100 847 316 127	84 015 211 347	16 832 104 780	17 800 239 638
Autres immobilisations corporelles	4 304 314 678	3 706 818 835	597 495 843	532 354 515
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	3 132 267 367		3 132 267 367	2 190 502 834
TOTAL immobilisations corporelles :	139 731 692 228	110 165 746 365	29 565 945 863	29 803 467 038
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	413 000 075	1 000 000	412 000 075	412 000 075
Créances rattachées à des participations	4 080 572		4 080 572	4 080 572
Autres titres immobilisés				
Prêts	308 649 387		308 649 387	308 649 387
Autres immobilisations financières	5 536 340 527		5 536 340 527	6 681 576 969
TOTAL Immobilisations financières :	6 262 070 561	1 000 000	6 261 070 561	7 406 307 003
ACTIF IMMOBILISÉ	158 980 710 866	119 703 292 733	39 277 418 134	40 367 402 168
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnement	47 323 217		47 323 217	58 551 045
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 800 989		12 800 989	8 123 646
TOTAL stocks et en-cours :	60 124 206		60 124 206	66 674 691
CRÉANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	81 115		81 115	
Clients et comptes rattachés	2 448 987 827	395 037 000	2 053 950 827	1 918 048 774
Autres créances	800 311 300	71 839 000	728 472 300	361 012 785
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 249 380 242	466 876 000	2 782 504 242	2 279 061 559
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 953 508 343		36 953 508 343	38 190 193 741
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	36 953 508 343		36 953 508 343	38 190 193 741
ACTIF CIRCULANT	40 263 012 791	466 876 000	39 796 136 791	40 535 929 991
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	199 243 723 657	120 170 168 732	79 073 554 925	80 903 332 159

BILAN PASSIF

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

RUBRIQUES	ANNUITE DE LIQUIDITE	
	31/12/2025	31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	6 776 574 443	6 776 574 443
Primes d'émission, de fusion, d'apports		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 014 460 619	17 014 460 619
Report à nouveau	21 712 138 457	22 204 169 380
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(363 629 966)	(492 030 923)
TOTAL situation nette :	45 139 543 553	45 503 173 519
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	253 082 468	275 560 298
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	45 392 626 021	45 778 733 817
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	31 190 525	8 900 000
Provisions pour charges	105 108 000	123 008 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	136 298 525	131 908 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 182 950 009	1 278 208 325
Emprunts et dettes financières divers	305 268	305 268
TOTAL dettes financières :	1 183 255 277	1 278 513 593
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		138 650
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	966 183 743	1 376 645 958
Dettes fiscales et sociales	433 370 434	739 958 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 494 623 328	989 157 219
Autres dettes	29 343 542 033	30 479 411 562
TOTAL dettes diverses :	32 237 719 538	33 585 173 080
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	123 655 564	128 865 019
DETTES	33 544 630 379	34 992 690 342
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	79 073 554 925	80 903 332 159

IMMOBILISATIONS

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20250917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

Acquisitions
par réévaluation
CONTRÔLE
par réévaluation
VIREMENTS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	11 777 147 893		1 497 152 924
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 777 147 893		1 497 152 924
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	1 382 771 964		
Constructions sur sol propre	17 301 334 923		145 347 537
Constructions sur sol d'autrui	551 163 393		
Constructions installations générales	11 338 654 757		728 521 482
Installations techniques et outillage industriel	98 028 691 737		2 971 221 023
Installations générales, agencements et divers	6 027 039		
Matériel de transport	1 012 180 993		145 464 317
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 124 821 492		127 470 027
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	2 190 502 834		4 771 963 024
TOTAL immobilisations corporelles :	134 936 149 132		8 889 987 410
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	413 000 075		
Créances rattachées à des participations	4 080 572		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 990 226 356		
TOTAL immobilisations financières :	7 407 307 003		
TOTAL GÉNÉRAL	154 120 604 028		10 387 140 334

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	287 352 740		12 986 948 077	
TOTAL immobilisations incorporelles :	287 352 740		12 986 948 077	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			1 382 771 964	
Constructions sur sol propre			17 446 682 460	
Constructions sur sol d'autrui			551 163 393	
Constructions installations générales			12 067 176 239	
Install. techn., matériel et out. industriels		152 596 633	100 847 316 127	
Inst. générales, agencements et divers			6 027 039	
Matériel de transport		97 255 750	1 060 389 560	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		14 393 440	3 237 898 079	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	3 830 198 491		3 132 267 367	
TOTAL immobilisations corporelles :	3 830 198 491	264 245 823	139 731 692 228	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations			413 000 075	
Créances rattachées à des participations			4 080 572	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières	1 145 236 442		5 844 989 914	
TOTAL immobilisations financières :	1 145 236 442		6 262 070 561	
TOTAL GÉNÉRAL	5 262 787 673	264 245 823	158 980 710 866	

AMORTISSEMENTS

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20250917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2025
Date de réception préfecture : 17/09/2025

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	8 619 519 766	917 026 601		9 536 546 367
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 619 519 766	917 026 601		9 536 546 367
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	12 488 133 079	486 385 244		12 974 518 323
Constructions sur sol d'autrui	549 503 788	996 457		550 500 245
Constructions installations générales	8 255 918 119	662 779 496		8 918 697 615
Installations techn. et outillage industriel	80 228 452 099	3 939 355 881	152 596 633	84 015 211 347
Inst. générales, agencements et divers	4 027 039			4 027 039
Matériel de transport	785 696 407	70 697 210	96 976 737	759 416 880
Mat. de bureau, informatique et mobil.	2 820 951 563	136 327 273	13 903 920	2 943 374 916
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	105 132 682 094	5 296 541 561	263 477 290	110 165 746 365
TOTAL GÉNÉRAL	113 752 201 860	6 213 568 162	263 477 290	119 702 292 732

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	917 026 601		
TOTAL immobilisations incorporelles :	917 026 601		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	476 725 847	9 659 397	
Constructions sur sol d'autrui	996 457		
Constructions installations générales	662 779 496		
Installations techniques et outillage industriel	3 887 425 921	51 929 960	
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	70 697 210		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	134 759 492	1 567 781	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	5 233 384 423	63 157 138	
TOTAL GÉNÉRAL	6 150 411 024	63 157 138	

AMORTISSEMENTS (suite)

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

LE CAUTÉ

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Nouveau Calédonie

DIMENSION DE LÉGALITÉ

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	reprises	fin exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	8 900 000	27 276 925	4 986 400	31 190 525
Provisions pour garanties données aux cts				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et oblig. similaires	123 008 000		17 900 000	105 108 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretiens et gdes rév.				
Provisions pour remise en état				
Autres provisions pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	131 908 000	27 276 925	22 886 400	136 298 525
Dép. des immobilisations incorporelles				
Dép. des immobilisations corporelles				
Dép. des immobilisations titres de particip.	1 000 000			1 000 000
Dép. des autres immo. financières				
Dép. des stocks et en cours				
Dép. des comptes clients	450 902 000	106 876 135	90 902 135	466 876 000
Autres dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	451 902 000	106 876 135	90 902 135	467 876 000
TOTAL GÉNÉRAL	583 810 000	134 153 060	113 788 535	604 174 525

CREANCES ET DETTES

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	4 080 572		4 080 572
Prêts	308 649 387		308 649 387
Autres immobilisations financières	5 536 340 527		5 536 340 527
TOTAL de l'actif immobilisé :	5 849 070 486		5 849 070 486
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	331 888 881	331 888 881	
Autres créances clients	2 117 098 946	2 117 098 946	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	78 291 831	78 291 831	
Cafat et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	368 751 200	368 751 200	
Taxe sur le chiffre d'affaires	98 967 079	98 967 079	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	208 385 611	208 385 611	
Divers			
Groupe et associés	8 484 146	8 484 146	
Débiteurs divers	37 512 548	37 512 548	
TOTAL de l'actif circulant :	3 249 380 242	3 249 380 242	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	9 098 450 728	3 249 380 242	5 849 070 486

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 182 950 009		1 182 950 009	
Emprunts et dettes financières divers	305 268		305 268	
Fournisseurs et comptes rattachés	966 183 743	966 183 743		
Personnel et comptes rattachés	27 284 000	27 284 000		
Cafat et autres organismes sociaux	23 023 093	23 023 093		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur le chiffre d'affaires	34 792 292	34 792 292		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	348 271 049	348 271 049		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 494 623 328	1 494 623 328		
Groupe et associés				
Autres dettes	29 343 542 033	29 343 542 033		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	123 655 564	123 655 564		
TOTAL GÉNÉRAL	33 544 630 379	32 361 375 102	1 183 255 277	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20280917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Montant

DETTES FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES

114 669 257

408100 Fournisseurs - Factures non parvenues

114 668 457

408200 Fournisseurs - Factures non parvenues

800

AUTRES DETTES

419800 Client créditeurs - Rabais, remise

DETTES FISCALES ET SOCIALES

36 632 000

428220 Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer

27 284 000

428600 Personnel - Autres charges à payer

438220 Organismes sociaux - Charges sociales provisionnées pour congés à payer

9 348 000

448600 Etat, Nouvelle-Calédonie et autres

TOTAL

151 301 257

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Accusé de réception en préfecture
988 132720202-20260917-26 11337-DE
Date de réception : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	702 032 888
Personnel	
Organismes sociaux	
État	208 385 611
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	910 418 499

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Accusé de réception en préfecture
988-13327-0202-20260917-26-113327-DE
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LEGALITE

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		123 655 564
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		123 655 564

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Accusé de réception en préfecture
985 132720202-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Pénalités sur marchés	17 183 190	7711
Recouvrement sur créances admises en non-valeur	23 888 275	7716
Autres produits exceptionnels provenant de l'annulation des dépenses de l'exercice ant.	12 007 445	77183
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 331 227	77188
Produit des cessions	29 510 634	7752
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	22 477 830	777
Autres produits exceptionnels	682 002	7788

TOTAL	112 080 603	
--------------	--------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalités sur marché	65 614	6711
Pénalités, amendes fiscales et pénales	47 500 836	6712
Subventions accordées	19 850 000	6715
Remises gracieuses débet	91 324 981	6716
Autres charges exceptionnelles diverses	433 595	67188
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	768 533	6752
Charges exceptionnelles diverses	3 363 109	6788
TOTAL	163 306 668	

EFFECTIF MOYEN

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

EFFECTIFS	Personnel salarié	mis à disposition de l'entreprise
Catégorie A	283,52	
Catégorie B	430,12	
Catégorie C	419,71	
Convention collective des services publics	0,46	
Apprentis	10,67	
TOTAL	1 144,48	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Accusé de réception en préfecture
988 : 132720202-20260917-26 : 11337-DE
Date de l'information : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE D'IMPÔT

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant N		
Télécommunications	18 585 902 918	20 038 666 497	-7,35
Courrier	1 949 257 996	2 038 207 022	-4,36
Financier	591 211 156	564 611 452	4,71
Distribution	6 560 186	6 203 824	5,74
Autres produits	414 720	112 006	270,27
TOTAL	21 113 346 976	22 647 800 801	-6,78

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Accusé de réception en préfecture
988-13273-20260917-26-11337-DE
mission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
Impôts

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Résultats après impôts
Résultat courant	(312 403 901)	(312 403 901)
Résultat exceptionnel	(51 226 065)	(51 226 065)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
TOTAL	(363 629 966)	(363 629 966)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Accusé de réception en préfecture
088-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		45 778 733 817	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		45 778 733 817	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Autres variations		22 477 830	(363 629 966)
Capitaux propres avant répartition			45 392 626 021

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Accusé de réception en préfecture
088 : 33724333-22260917-26 : 11337-DE
Dépôt en ligne : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

EXERCICES	CONTRÔLE DE LÉGALITÉ				
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
NATURES DES INDICATIONS					
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	6 776 574 443	6 776 574 443	6 776 574 443	6 776 574 443	6 776 574 443
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes					
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	21 113 346 976	22 647 800 801	23 106 023 281	23 889 628 025	22 748 153 415
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 870 302 721	6 840 672 296	6 379 804 216	7 466 743 010	7 101 918 768
Impôts sur les bénéfices et CAIS		517 051 826	443 321 736	3 260 646 927	215 403 140
Participation des salariés due au titre de l'exercice		331 617 603	319 044 108	107 100 610	88 356 135
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	6 233 932 687	6 484 033 790	6 243 257 236	6 116 108 923	6 201 381 250
Résultat net	(363 629 966)	(492 030 923)	(625 818 864)	(2 017 113 450)	596 778 243
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	1 144	1173,65	1213,44	1211,3	
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 775 481 446	6 845 943 874	7 057 748 395	6 921 919 025	6 771 416 278
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	2 645 266 521	2 640 393 719	2 664 868 023	2 531 148 584	2 417 288 932

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Accusé de réception en préfecture
088-132720202-20260917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE
Variation

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 582 896 418	7 272 315 863	-9,48

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	485 765 288	449 840 444	7,99
- Autres charges d'exploitation	1 162 485 744	1 020 052 026	13,96
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	213 418 326	394 716 197	-45,93
- Charges financières	198 065 502	302 576 554	-34,54
+ Produits exceptionnels	60 092 139	52 786 857	13,84
- Charges exceptionnelles	162 538 135	39 025 685	316,49
- Participation des salariés		331 617 603	-100,00
- Impôts sur les bénéfices		517 051 826	-100,00
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 819 082 790	5 959 335 667	-2,35
RESULTAT NET COMPTABLE	(363 629 966)	(492 030 923)	-26,10
+ Dotations aux amortissements et provisions	6 347 721 222	6 524 100 431	-2,70
- Reprises sur amortissements et provisions	113 788 535	40 066 641	184,00
- Résultat sur cession des éléments actif	28 742 101	10 189 370	182,08
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	22 477 830	22 477 830	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 819 082 790	5 959 335 667	-2,35

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20280917-26 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SYNTHÈSE DE L'EXECUTION DES RECETTES ET DEPENSES AUTORISEES PAR LE BUDGET
1 ère SECTION - FONCTIONNEMENT

N° et intitulé des postes	Montant des charges			N° et intitulé des postes	Montant des produits		
	Budget 2025	Réalisées	Ecart		Budget 2025	Réalisées	Ecart
60 à 65 : CHARGES D'EXPLOITATION				70 à 75 : PRODUITS D'EXPLOITATION			
60 : ACHATS	794 510 000	782 486 281	-1,51	70 : VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS SERVICES MARCHANDISES	22 442 080 000	21 113 346 976	-5,92
61 : SERVICES EXTERIEURS	3 123 312 176	2 990 199 300	-4,26	72 : PRODUCTION IMMOBILISEE	500 000 000	840 983 641	68,20
62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	980 054 600	1 001 420 272	2,18	74 : AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 723 151	10 739 857	-21,74
63 : IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 426 700 000	1 187 320 236	-16,78	75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	309 004 249	485 765 288	57,20
64 : CHARGES DE PERSONNEL	9 600 000 000	8 420 747 967	-1,87	781 : REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	126 400 000	113 788 535	-9,98
65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 203 830 234	1 162 485 744	-3,43				
681 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6 453 500 000	6 347 721 222	-1,64				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 581 906 910	22 892 381 022	-2,92	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 391 207 400	22 564 624 297	-3,53
66/666 : CHARGES FINANCIERES	283 604 487	198 065 502	-24,88	78/786 : PRODUITS FINANCIERS	280 384 803	213 418 326	-23,88
67/687 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	138 750 000	163 306 668	17,70	77/787 : PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 407 830	112 080 603	108,00
69 : PRIME INTERESSEMENT	0	0		79 : TRANSFERTS DE CHARGES			
IMPOT SUR LES BENEFICES	600 000 000	0	-100,00				
TOTAL DES DEPENSES	24 584 261 397	23 253 753 192	-5,41	TOTAL DES RECETTES	23 726 000 033	22 890 123 226	-3,52
EXCEDENT DE L'EXERCICE	-858 281 384	-383 829 966					
TOTAUX EGaux EN RECETTES ET DEPENSES	23 726 000 033	22 890 123 226	-3,52		23 726 000 033	22 890 123 226	-3,52



Etats Financiers
Période du 01/01/25 au 31/12/25

Page 23

SYNTHÈSE DE L'EXECUTION DES RECETTES ET DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE BUDGET

2^{ème} SECTION - OPERATIONS EN CAPITAL TABLEAU DE FINANCEMENT

N° et intitulé des postes	Montant des emplois		N° et intitulé des postes	Montant des ressources	
	Budget voté	Réalisés		Budget voté	Réalisés
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 436 360 806	5 619 082 790
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS			CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		
20 : Immobilisations incorporelles	1 215 510 199	1 209 800 184	7751 : immobilisations incorporelles		
21 : Immobilisations corporelles	5 119 660 000	5 059 788 919	7752 : immobilisations corporelles	10 000 000	29 510 634
26 : Immobilisations financières	2 279 800 060	0	7756 : immobilisations financières	2 280 000 000	0
27 : Autres immobilisations financières			Rétrocession de la défiscalisation CSM Tranche 1 (Hors IDP)	230 133 174	230 133 160
REMBOURSEMENT DETTES FINANCIÈRES	94 106 711	95 258 316	REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		233 103 282
REDUCTION DES CAPITAUX PROPRES (capital) et PRELEVEMENT SUR LES EXCÉDENTS			AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	600 000 000	0
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	22 477 830		Remboursement Prêt exceptionnel à la NC	683 000 000	682 000 000
			Subvention FEI		
TOTAL DES EMPLOIS	8 731 554 800	6 364 847 419	TOTAL DES RESSOURCES	9 239 493 980	6 993 829 866
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	507 939 180	628 982 447	PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT		
Total équilibre du tableau de financement	9 239 493 980	6 993 829 866	Total équilibre du tableau de financement	9 239 493 980	6 993 829 866

LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Accusé de réception en préfecture
088-132320202-20260917-26-11337-DE
Date de réception : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE

Résultat

**du dernier
exercice clos**

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	capital délégué en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SASU OFFRATEL - 31/12/2025	872 320 408	100	284 235 824
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
CSB - SA - 31/12/2025 (Capital = 104.000.000 XPF)	1 854 201 081	15,38	30 848 223
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			

**AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE
A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de réception : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

1 - ORIGINE	MONTANT
Report à nouveau antérieur Résultat de l'exercice	21 712 138 457 (363 629 966)
TOTAL	21 348 508 491

2 - AFFECTATIONS	MONTANT
Report à nouveau	(363 629 966)
TOTAL	(363 629 966)

TABLEAU DE FINANCEMENT

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

CONTROLE DE LEGALITE

	Montant	Montant
I - RESSOURCES		
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	(363 629 966)	(492 030 923)
+ Dotation aux amortissements et provisions	6 347 721 222	6 524 100 431
- Reprises sur charges calculées	113 788 535	40 066 641
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	22 477 830	22 477 830
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	(28 742 101)	(10 189 370)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 819 082 790	5 959 335 667
Retraits de l'exploitant à déduire		
AUTOFINANCEMENT NET	5 819 082 790	5 959 335 667
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	29 510 634	22 454 199
Augmentation de capital - Apports		
Augmentation des dettes financières		
Ajustement lié aux opérations de fusion		
Diminution des immobilisations financières	1 145 236 442	230 133 160
TOTAL des ressources	6 993 829 866	6 211 923 026
II - EMPLOIS		
Prélèvement sur fonds de roulement - Dividendes		
Achats d'éléments de l'actif immobilisé	6 269 589 103	8 013 131 914
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction de capital		
Remboursement des dettes financières	95 258 316	94 106 711
TOTAL des emplois	6 364 847 419	8 107 238 625
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	628 982 447	(1 895 315 599)

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Evolution / Variation	
			N	N - 1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	66 674 691	60 124 206	(6 550 485)	(5 692 768)
Clients	2 231 512 774	2 448 987 827	217 475 053	41 996 300
Autres créances	498 450 785	800 392 415	301 941 630	(302 041 412)
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)				
Fournisseurs	1 376 645 958	966 183 743	(410 462 215)	18 914 593
Fournisseurs d'immobilisation	989 157 219	1 494 623 328	505 466 109	(5 071 201)
Autres dettes	1 609 489 339	1 271 348 503	(338 140 836)	(1 742 452 661)
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	(1 178 654 266)	(422 651 126)	756 003 140	(415 662 776)
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	7 272 655 242	7 901 637 689	628 982 447	(1 895 315 599)
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	8 451 309 508	8 324 288 815	(127 020 693)	(1 479 652 823)

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Service des Finances et des Ressources Humaines

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			3 071 638 430		3 071 638 430
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL			3 071 638 430		3 071 638 430
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			540 173 733		540 173 733
- dotations de l'exercice			230 133 160		230 133 160
TOTAL			770 306 893		770 306 893
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			230 133 160		230 133 160
- à plus d'un an et cinq ans au plus			920 532 640		920 532 640
- à plus de cinq ans			1 150 665 737		1 150 665 737
TOTAL			2 301 331 537		2 301 331 537
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					230 690 678

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Page 83

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26 : 11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

- OPT

Compte de résultat DISTRIBUTION 4EU

Compte	Nom	Réalisé au 31-12-2024	Réalisé au 31-12-2025	variation 2025 - 2024	% 2025 - 2024	BP 2025	variation 2025 - BP 2025	% 2025 - BP 2025
	Produits financiers	129 542	346 935	117 393	90,6%	-	346 935	0,0%
761	Produits financiers - Produits de participations	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
762	Produits des autres immobilisations financières	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
763	Produits financiers - Revenus des autres créances	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
764	Produits financiers - Revenus des valeurs mobilières de placement	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
766	Produits financiers - Gains de change	129 542	346 935	117 393	90,6%	-	346 935	0,0%
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
768	Autres produits financiers	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
786	Rapport sur amortissements et aux provisions - Produits financiers	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	129 542	346 935	117 393	90,6%	-	346 935	0,0%
	Charges financières	1 981 761	1 707 026	- 274 736	-13,9%	700 300	1 007 026	143,9%
661	Charges d'intérêts	1 923 128	1 707 026	- 216 102	-11,2%	700 300	1 007 026	143,9%
665	Charges financières - Escomptes accordés	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
666	Charges financières - Pertes de change	58 633	-	- 58 633	-100,0%	-	-	0,0%
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
668	Autres charges financières	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
686	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges financières	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 981 761	1 707 026	- 274 736	-13,9%	700 300	1 007 026	143,9%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	- 1 852 219	- 1 460 091	392 128	21,2%	- 390 360	782 659	198,4%
	Produits exceptionnels	10 672 480	11 763 373	1 090 893	10,2%	1 800 000	9 963 373	553,5%
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 069 397	4 917 064	1 847 667	60,2%	1 800 000	3 117 064	173,2%
776	Produits des cessions d'éléments d'actif	5 258 940	4 439 408	- 819 532	-15,6%	-	4 439 408	0,0%
777	Quota-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	2 347 783	2 347 783	-	0,0%	-	2 347 783	0,0%
778	Autres produits exceptionnels	58 160	159 098	101 938	175,3%	-	159 098	0,0%
787	Rapport sur dépréciations et provisions	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 672 480	11 763 373	1 090 893	10,2%	1 800 000	9 963 373	553,5%
	Charges exceptionnelles	18 486 654	108 304 890	90 818 236	491,3%	105 402 500	3 903 390	3,7%
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 855 403	108 630 619	106 775 216	5755,2%	105 402 500	3 228 116	3,1%
676	Valeurs comptabilisées des éléments d'actif cédés	2 862 198	676 214	- 2 185 984	-76,4%	-	676 214	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles	9 769 054	-	- 9 769 054	-100,0%	-	-	0,0%
687	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles	91 303 679	-	- 91 303 679	-100,0%	-	-	0,0%
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 486 654	108 304 890	90 818 236	491,3%	105 402 500	3 903 390	3,7%
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 814 174	- 91 541 517	- 82 727 343	-93,9%	-	- 91 541 517	-100,0%
	Impôts sur les bénéfices et assimilés	89 244 643	-	- 89 244 643	-100,0%	-	-	0,0%
691	Prime d'incorporation	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
695	Impôt sur les bénéfices	-	-	-	0,0%	-	-	0,0%
	TOTAL DES PRODUITS	67 630 133	134 379 504	66 749 371	98,7%	187 020 000	27 559 504	14,7%
	TOTAL DES CHARGES	3 801 540 891	3 555 233 508	- 246 307 383	-6,5%	3 556 679 460	- 401 541 857	-11,3%
	RESULTAT NET	- 3 533 910 758	- 3 420 854 004	113 056 754	3,2%	- 3 849 659 460	428 807 456	11,1%

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Page 85

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26_11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Compte de résultat TELECOMS 4801									
Compte	Nom	Répond au 31-12 2025	Répond au 31-12 2024	variation 2025 - 2024	% 2025 - 2024	BP 2025	variation 2025 - BP 2024	% 2025	
		2025	2024	2024	2024				
701	Produits financiers - Induits de participations	181 551 645	1 864 147	7 364 311	78,4%	5 000 000	- 3 135 311	78,4%	
702	Produits financiers - Induits de participations - Revenus	100 000 000			0,0%			0,0%	
703	Produits financiers - Revenus des autres créances				0,0%			0,0%	
704	Produits financiers - Revenus des autres modalités de placement				0,0%			0,0%	
705	Produits financiers - Gains de change	915 545	2 860 013	644 345	90,6%	5 000 000		100,0%	
706	Produits financiers - Autres de valeurs mobilières de placement				0,0%			0,0%	
707	Autres produits financiers	835 845	12 134		0,0%		12 134	0,0%	
708	Reprises/amortissements sur produits financiers				0,0%			0,0%	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	182 367 190	1 876 281	7 406 656	78,2%	5 000 000	- 3 135 311	78,2%	
601	Charges financières	42 738 980	37 625 184	44 707 820	48,4%	24 000 000	6 728 820	47,9%	
602	Charges financières - Intérêts et commissions	14 421 406	12 811 895	20 354 487	57,4%			57,4%	
603	Charges financières - Autres de change	27 317 574	4 033 669		0,0%	8 300 000	8 300 000	0,0%	
604	Charges financières - Charges de valeurs mobilières de placement	948 781	3 300 799		0,0%	1 600 000	2 700 000	77,2%	
605	Autres charges financières				0,0%			0,0%	
606	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges financières				0,0%			0,0%	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	42 738 980	37 625 184	44 707 820	48,4%	24 000 000	6 728 820	47,9%	
	RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION	139 628 210	1 500 097	2 998 836	2,0%	1 000 000	- 861 164	0,0%	
711	Produits exceptionnels	25 000 000	89 264 143	12 458 100	16,4%	49 375 000	24 375 000	79,3%	
712	Produits exceptionnels - Revenus de gestion	14 647 981	47 731 645	1 605 481	3,4%	18 000 000	26 731 645	105,2%	
713	Produits exceptionnels - Revenus d'actifs	10 352 019	21 212 497	8 274 105	55,4%	4 400 000	16 812 497	166,4%	
714	Produits exceptionnels - Revenus de placements exceptionnels	14 440	10 816 001		0,0%	22 475 000	11 660 000	51,9%	
715	Revenus sur participations et provisions		432 041	258 517	15,1%		432 041	100,0%	
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 000 000	89 264 143	12 458 100	16,4%	49 375 000	24 375 000	79,3%	
611	Charges exceptionnelles	24 154 443	38 513 513	18 942 538	79,8%	42 125 000	17 942 538	42,6%	
612	Charges exceptionnelles - Charges de gestion	17 594 141	12 207 115	13 735 400	64,2%	21 517 500	13 922 359	64,6%	
613	Charges exceptionnelles - Charges de placements exceptionnels	8 170 299	26 212 497		0,0%		8 170 299	100,0%	
614	Autres charges exceptionnelles		3 092 901	3 363 100	0,0%		3 363 100	100,0%	
615	Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles	11 600 000	10 000 000		0,0%			0,0%	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 154 443	38 513 513	18 942 538	79,8%	42 125 000	17 942 538	42,6%	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	115 473 767	1 116 584	1 056 296	0,9%	57 625 000	36 432 462	63,4%	
911	Apports en fonds propres et autres	163 942 537		163 942 537	100,0%	600 000 000	436 057 463	73,3%	
912	Reprises/amortissements	517 651 834		517 651 834	100,0%	600 000 000		0,0%	
	RÉSULTAT NET	115 473 767	1 116 584	1 056 296	0,9%	57 625 000	36 432 462	63,4%	

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Page 87

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

[illegible]

Accusé de réception en préfecture
988-132720202-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Compte de résultat BANCAIRE 4BU									
Compte	Nom	Résumé au 31-12-2024	Résumé au 31-12-2023	Variation 2024 - 2023	% 2024 - 2023	BP 2024	Variation 2024 - BP 2023	% 2024 - BP 2023	
		2024	2023	2024	2023				
705	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	564 820 072	591 331 848	26 511 766	4.7%	670 000 000	71 746 130	11.8%	
707	Finances et participations de services	384 632 151	53 274 355	331 357 796	4	670 000 000			
709	Ventes de marchandises		26						0.0%
709	Revenus et dividendes reçus	5 200	6 815	1 615	0.0%		6 815	0.0%	
	CHARGES D'EXPLOITATION	564 820 072	591 331 848	26 511 766	4.7%	670 000 000	71 746 130	11.8%	
	Produits financiers et produits de cession	97 660 664	124 031 405	26 370 741	26.8%	100 000 000	24 031 405	24.0%	
722	Subventions et allocations	97 660 664	124 031 405	26 370 741	26.8%	100 000 000	24 031 405	24.0%	
741	Autres produits de gestion courante	11 134 544	4 280 400	6 854 144	61.3%	1 000 000	9 854 144	985.4%	
752	Revenus des immobilisations non affectées aux activités principales	7 513 884	7 333 570	180 314	2.4%	1 500 000	6 013 884	400.9%	
758	Produits financiers et produits de cession	10 419 744	550 720	9 869 024	94.7%		9 869 024	98.7%	
761	Revenus sur participations et cessions de participations	7 634 365	1 802 048	5 832 317	75.0%	500 000	7 134 365	1426.9%	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	679 888 834	721 581 698	41 692 864	5.7%	772 000 000	81 588 834	10.6%	
	Charges et décharges								
	Charges	34 479 374	47 821 768	13 342 394	38.7%	17 998 681	20 829 137	115.7%	
601	Charges de personnel								0.0%
602	Charges de personnel	379 235	580 235	201 000	53.0%		580 235	0.0%	
603	Charges de personnel	34 100 139	47 241 533	13 141 404	38.4%	17 998 681	20 659 139	114.8%	
604	Charges de personnel								0.0%
605	Charges de personnel	48 144	5 930	42 214	88.5%		42 214	0.0%	
606	Charges de personnel								0.0%
607	Charges de personnel	426 550 894	399 081 895	27 468 999	6.9%	400 230 137	1 328 762	3.3%	
608	Charges de personnel	324 563 313	274 230 075	50 333 238	18.3%	324 470 255	43 093 058	13.3%	
609	Charges de personnel								0.0%
610	Charges de personnel	4 686 353	5 249 227	562 874	12.0%	5 257 963	571 610	10.9%	
611	Charges de personnel	500 193	500 193			500 000	193 193	38.6%	
612	Charges de personnel	92 532 315	128 334 761	35 802 446	38.8%	92 531 180	10 001 135	10.8%	
613	Charges de personnel	441 764	519 138	77 374	17.5%	400 000	41 764	10.4%	
614	Charges de personnel	694 895	933 454	238 559	34.5%	1 700 000			
615	Charges de personnel	2 581 363	2 813 363	232 000	9.0%	2 512 000	69 363	2.8%	
616	Charges de personnel	78 293 009	34 549 814	43 743 195	56.4%	98 913 183	21 379 826	21.6%	
617	Charges de personnel	13 545	9 815	3 730	2.7%				
618	Charges de personnel	16 335 377	5 079 557	11 255 820	68.7%	4 871 831	11 463 546	235.3%	
619	Charges de personnel	1 111 283	1 485 594	374 311	33.6%	10 111 283	9 000 000	88.9%	
620	Charges de personnel	30 534 593	407 668	30 126 925	98.6%	147 835	30 000 000	20 300.0%	
621	Charges de personnel	4 366 151	6 581 548	2 215 397	50.8%	3 551 950	814 201	22.9%	
622	Charges de personnel	126 447	187 370	60 923	48.2%	75 000	45 947	61.3%	
623	Charges de personnel	26 154 154	23 646 267	2 507 887	10.6%	18 877 065	7 277 089	38.6%	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	34 479 374	47 821 768	13 342 394	38.7%	17 998 681	20 829 137	115.7%	
	Charges de personnel	34 479 374	47 821 768	13 342 394	38.7%	17 998 681	20 829 137	115.7%	
624	Charges de personnel	9 548 274	6 967 716	2 580 558	27.0%	4 813 250 000	4 734 964	98.4%	
625	Charges de personnel	2 954 164	242 473 740	239 519 576	81.1%	133 240 000	1 620 924	12.1%	
626	Charges de personnel	36 576 936	29 122 918	7 454 018	20.4%	35 740 000	836 936	2.3%	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	34 479 374	47 821 768	13 342 394	38.7%	17 998 681	20 829 137	115.7%	
627	Charges de personnel	154 444 113	148 260 729	6 183 384	4.2%	279 880 474	58 936 719	21.1%	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	34 479 374	47 821 768	13 342 394	38.7%	17 998 681	20 829 137	115.7%	
	Autres charges de gestion courante	41 153 574	217 316 419	176 162 845	428.4%	217 000 000	16 162 845	7.4%	
631	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	1 954 817	15 460 290	13 505 473	690.8%	30 000 000			
632	Charges de personnel	14 172 511	1 765 868	12 406 643	87.6%	3 400 000	9 772 511	287.4%	
633	Charges de personnel	19 143 265	24 466 308	5 323 043	27.8%	25 100 000	5 966 265	23.8%	
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	179 882 146	3 870 547 880	3 690 665 734	20.5%	1 673 000 000	99 316 000	5.9%	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	179 882 146	3 870 547 880	3 690 665 734	20.5%	1 673 000 000	99 316 000	5.9%	

Accusé de réception en préfecture
988-13272022-20260917-26-11337-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Compte de résultat BANCAIRE 48U										
Comptes	Moins	Moyenne du 31-12		Moyenne du 31-12		Variation 2022 -		Variation 2022 -		BP 2022
		2024	2023	2024	2023	% 2024 -	2023	% 2022 -		
761	Produit financier	287 851 576	221 109 101	7 742 475	274 366			270 884 601	55 735 503	27 9%
762	Produit financier - Produits de la cession									0,0%
763	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
764	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession	287 851 576	221 109 101	7 742 475	274 366			270 884 601	55 735 503	27 9%
765	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
766	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession	96 435	186 130	89 695	90 74%				186 130	0,0%
767	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
768	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
769	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	287 851 576	221 109 101	7 742 475	274 366			270 884 601	55 735 503	27 9%
661	Charges financières	281 142 036	178 108 039	40 033 997	41 3%			237 790 000	67 684 536	28 4%
662	Charges financières - Charges de la cession	281 142 036	178 108 039	40 033 997	41 3%			237 790 000	67 684 536	28 4%
663	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
664	Charges financières - Charges de la cession	45 561	12 135						12 135	0,0%
665	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
666	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
667	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
668	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
669	Charges financières - Charges de la cession									0,0%
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	281 142 036	178 108 039	40 033 997	41 3%			237 790 000	67 684 536	28 4%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	6 709 540	43 001 062	37 108 478	5 3%			33 094 601	11 050 967	33 6%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	6 709 540	43 001 062	37 108 478	5 3%			33 094 601	11 050 967	33 6%
771	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession	1 148 124	2 887 789	1 739 665	61 3%			1 148 124	1 739 665	111 3%
772	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession	1 148 124	2 887 789	1 739 665	61 3%			1 148 124	1 739 665	111 3%
773	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
774	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession	9 360	28 282	18 922	221 9%				28 282	0,0%
775	Produit financier - Produits de la cession - Produits de la cession									0,0%
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 157 484	2 916 071	1 758 587	60 2%			1 157 484	1 758 587	113 3%
671	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession	2 406 191	6 644 937	4 238 746	63 6%			2 406 191	6 644 937	63 6%
672	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession	2 406 191	6 644 937	4 238 746	63 6%			2 406 191	6 644 937	63 6%
673	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession									0,0%
674	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession	482 232								0,0%
675	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession									0,0%
676	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession									0,0%
677	Charges financières - Charges de la cession - Charges de la cession	628 964								0,0%
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 495 478	13 289 934	4 238 746	31 9%			3 495 478	13 289 934	31 9%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 213 962	30 711 128	32 879 734	107 0%			29 649 123	11 761 033	100 0%
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 213 962	30 711 128	32 879 734	107 0%			29 649 123	11 761 033	100 0%
681	Impôts sur les bénéfices et assimilés	25 573 154		25 573 154	100 0%					0,0%
682	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
683	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
684	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
685	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
686	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
687	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
688	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
689	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
690	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
691	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
692	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
693	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
694	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
695	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
696	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
697	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
698	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
699	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
700	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
701	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
702	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
703	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
704	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
705	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
706	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
707	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
708	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
709	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
710	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
711	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
712	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
713	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
714	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
715	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
716	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
717	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
718	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
719	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
720	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
721	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
722	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
723	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
724	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
725	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
726	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
727	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
728	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
729	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
730	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
731	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
732	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
733	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
734	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
735	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
736	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
737	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
738	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
739	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
740	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
741	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
742	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
743	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
744	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
745	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
746	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
747	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
748	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
749	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
750	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
751	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
752	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
753	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
754	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
755	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
756	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
757	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
758	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
759	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
760	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
761	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
762	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
763	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
764	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
765	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
766	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
767	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
768	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
769	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
770	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
771	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
772	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
773	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
774	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
775	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
776	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
777	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
778	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
779	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
780	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
781	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
782	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
783	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
784	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
785	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
786	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
787	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
788	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
789	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
790	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
791	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
792	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
793	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
794	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
795	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
796	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
797	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
798	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
799	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
800	Impôts sur les bénéfices et assimilés									0,0%
801	Imp									